

FRANÇOISE WAGENER
Madame
RÉCAMIER



GRANDES
BIOGRAPHIES

Flammarion

026177470

MADAME RÉCAMIER

La Reine Hortense, éditions Jean-Claude Lattès, 1992
Grand prix d'histoire de la Vallée-aux-Loups 1992
Prix Napoléon III 1992

La Comtesse de Borgia, éditions Flammarion, 1997
Ouvrage couronné par l'Académie française en 1998

L'Impératrice Joséphine, éditions Flammarion, 1999
Grand prix de la Fondation Napoléon 1999

MADAME RÉCAMIER

1777-1849

2512

D4 2001-49921

Flammarion

DU MÊME AUTEUR

La Reine Hortense, éditions Jean-Claude Lattès, 1992.
Grand Prix d'Histoire de la Vallée-aux-Loups 1992.
Prix Napoléon III 1993.

La Comtesse de Boigne, éditions Flammarion, 1997.
Ouvrage couronné par l'Académie française en 1998.

L'Impératrice Joséphine, éditions Flammarion, 1999.
Grand prix de la Fondation Napoléon 1999

08380 1005 50.15 -30

Françoise Wagener

137

Pour Françoise

Madame Récamier

1777-1849

1^{re} édition par Françoise Wagener 1980

Flammarion

ISBN 2-08-00-0000-2



DL- 21.02.2001 08298

François Weysser

Le Saut de l'écureuil, 1992
Grand Prix d'Histoire de la Ville de Louve 1992
Prix Napoléon III 1993

Le Château de Bagny, 1997
Prix de la Société des Érudits de la Région de Louve 1998

Le Château de Bagny, 1998
Prix de la Société des Érudits de la Région de Louve 1999

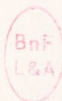
Madame Récamier

1777-1849

1^{re} édition: Jean-Claude Lattès, 1986.

© Flammarion, 2000.

ISBN 2-08-06-8062-5



Près de quinze années après la perte de ce livre, il était nécessaire de lui redonner vie.

L'accueil ecclésiastique qu'il avait reçu alors, tant d'une certaine manière très amicale, très attentive que d'un public recueilli et l'attention à la vaine de l'évent, justifiait, au sein, cette nouvelle édition revue, corrigée et augmentée. Je suis heureux, à cet égard, d'y signaler la découverte de deux textes importants dans lesquels se trouvent Missions évangéliques spectaculaires que les annuaires de l'histoire de cette période ne mentionnent pas de trouver d'ailleurs en l'acte déjà fait - la maison de Chateaubriand, à la Vallée aux Loups, qu'une attention rigoureuse et une simple lecture m'ont permis, et au Louvre, plus récemment, sous l'égide de Daniel Aronowicz, la chambre de la Belle des Belles, ex nos hôtel de la rue du Mont-Royal, qui enchanta le Paris révolutionnaire et que complète, avec beaucoup de bonheur, le mobilier de son quartier saint de Abbaye-aux-Bons.

Une manifestation de ce genre qu'on s'agit de ces années, la grande biographie historique de type néo-classique à retrouver ses lettres de noblesse et son rayonnement : nous n'avons que quelques-uns de ces textes publiés à court-circuit, semblait-il, et nous avons fait de la littérature. Face à la pléiade d'écrits, de romans, d'articles à l'œuvre de ce grand érudit scientifique et de leur belle érudition, face à un art littéraire d'une Histoire écrite pour plus un plus grand nombre sans laisser ses catégories, sans autre intérêt dans la perception des écrivains ou dans les manuels, ces décalques furent les romans qui ont agité une époque, il était bon de retrouver un équilibre entre érudition et vulgarisation. Bon aussi, de retrouver un peu de vie et de crédibilité à ces personnages en retournant aux sources vivantes pour leur rendre leur vraie, leur entière, l'esprit des lieux dans lesquels ils se mouvaient.

Rien ne m'empêche, au sein d'une vie de l'esprit mêlée au fil de ce pillage de l'information, de la confusion des genres et des valeurs, sans parler de la dévotionnelle grandiloquence par les tripes et par les yeux, de l'impudence avec laquelle que certains nous laissent, ces autres écrivains et parvenus au fait la lecture. Elle ne peut être que chose et chose

1911

Four Pages

1911
1912
1913

sion individuels, librement consentis, fruit d'un élan et d'un engagement authentiques toujours renouvelés. L'Histoire, *a fortiori* quand on y vient depuis la littérature, ce qui fut mon cas, ne saurait se passer de l'écrit, et c'est heureux. École d'humilité, de lucidité, de patience, elle nous éclaire, nous divertit, nous console et nous rassure. Elle nous fait rêver aussi, à condition de la mettre en mots, de respecter en ceux-ci la charge d'évocation. L'une des lettres les plus marquantes que j'ai reçues lors de la première édition de cet ouvrage, signée d'un de nos meilleurs critiques, polémiste redoutable et romancier rare, des plus exigeants, me disait : « Je t'aurais suivie avec le même bonheur si tu avais raconté la vie d'une garde-barrière ! » Encore ajoutait-il qu'« on pourrait être amoureux du modèle jusqu'à l'aveuglement », le peintre ayant moins livré une biographie de la Belle des Belles que le « recueil des souvenirs d'un témoin et d'une amie ». De quel plus bel hommage peut-on rêver après cela ?

Une dernière notation, peu gaie, celle-là : en relisant la liste de mes remerciements (de 1986), j'ai eu l'impression de me promener dans un cimetière. M. de Chateaubriand avait raison de dire que « notre vie se passe à errer autour de notre tombe ». La nôtre et celle des autres, hélas ! Celle par qui et pour qui ce livre a vu le jour, Odile Cail, la meilleure de mes amies, n'est plus. Sa lumineuse mémoire ne s'effusquera pas de ce que mon vieux complice, Raphaël Sorin, et son assistante, la charmante et judicieuse Juliette Joste, lui aient succédé, depuis qu'ils m'ont accueillie au sein de la maison Flammarion, avec une efficacité et une chaleur dont je leur rends grâce ici, mille fois.

(Novembre 2000)

AVANT-PROPOS

Un pied dans l'érudition, l'autre dans la magie, ou plus exactement, et sans métaphore, dans cette magie sympathique qui consiste à se transporter en pensée à l'intérieur de quelqu'un.

Marguerite YOURCENAR
(Carnets de notes de *Mémoires d'Hadrien*)

La « légende dorée » du Consulat et de l'Empire compte trois *superstars*, trois figures féminines qui, telles les Grâces, agrémentent le cortège hétéroclite des demi-dieux et des héros du moment : l'impératrice Joséphine, qui fait battre les cœurs parce qu'elle est à la fois femme, souveraine et malheureuse ; Mme de Staël, la grande prêtresse de l'esprit, l'intellectuelle accomplie et rebelle au pouvoir ; Juliette Récamier, enfin, la Belle des Belles, dont la blancheur alanguie fascine et qui rassemble autour d'elle l'élite, toutes tendances confondues.

Son amie, la duchesse de Devonshire (Elisabeth Foster, l'égérie du cardinal Consalvi), disait d'elle : « D'abord elle est bonne, ensuite elle est spirituelle, après cela, elle est très belle... » De quoi griser une tête moins bien faite que celle de Juliette Récamier. Archétype de l'urbanité et du bon goût, elle était ce qu'on appelait une « gloire universelle ». Sa réputation débordait les frontières du monde civilisé : Adalbert de Chamisso, poète et voyageur au service de la Prusse, racontera à Chateaubriand qu'au Kamtchatka, sur les bords de la mer de Behring, il avait trouvé les autochtones en contemplation devant un « article de Paris », comme nous dirions aujourd'hui, en l'occurrence le portrait de Mme Récamier peint sur verre, « par une main chinoise assez délicate », précise-t-il ! Portrait répandu par les vaisseaux américains commerçant sur ces côtes sibériennes comme dans les îles du Pacifique.

Juliette Récamier ne se laissa jamais enivrer par des succès qu'elle avait en partie provoqués et dont elle mesurait avec sagesse la superfluité. Si, comme on le croit communément, il faut payer la

rançon de la gloire, elle paya, mais plutôt moins cher que d'autres. Quand la fête fut finie et que les épreuves l'atteignirent – sa fortune connut des revers, même des faillites, et elle fut exilée par l'Empereur – elle garda sa sérénité, sa réputation et ses amis. Elle atteignit, à quarante ans, la réussite intérieure et, fait remarquable, cette déesse fut une femme qui sut vieillir.

*
* *

D'elle, que sait-on ? Ses contemporains la célébrèrent abondamment et l'un des plus prestigieux d'entre eux devint son premier biographe. M. de Chateaubriand, parce qu'il l'aimait, et aussi parce qu'il était conscient de n'avoir pas toujours été irréprochable envers elle, la magnifia. Mais, à son habitude, il ne dit pas tout. D'ailleurs, il ne savait pas la fin de l'histoire.

Après elle, sa nièce et fille adoptive, Mme Lenormant, exploita habilement les manuscrits dont elle était détentrice. Elle tissa à l'usage des générations futures une compilation soigneuse et relativement aseptisée, écartant systématiquement tout ce qui aurait pu « offusquer la pureté du souvenir » de Juliette. Enfilage de petites fables bien établies et d'extraits de lettres minutieusement expurgées, les livres de Mme Lenormant firent autorité. Leur conformisme moral, typique de la mentalité propre à la seconde moitié du XIX^e siècle, s'il ne trahit pas l'Histoire, ne l'enrichit pas non plus : il se contente de la fausser finement.

Vint ensuite Edouard Herriot. Jeune normalien brillant et décidé, il fit œuvre de pionnier. Son grand mérite est d'avoir replacé Mme Récamier dans son époque et parmi ses nombreux amis. Recherche patiente et exhaustive, à laquelle nous devons beaucoup. Cela dit, il l'avoue d'emblée, il s'intéressa au moins autant à l'entourage – peu étudié au début du siècle – qu'à l'héroïne. Qui plus est, parce qu'il travaillait sur des archives alors privées, et qu'en 1904 on ne pouvait tout dire, s'il a entrevu et relevé des zones d'ombre dans la vie de Juliette, Herriot ne s'y est pas attardé outre mesure.

Il affirme : « Mme Récamier n'a rien fait par elle-même de très considérable et de très important. » Opinion discutable. Au contraire, le triple rôle – social, politique et littéraire – de Juliette justifie qu'elle soit entrée vivante dans l'Histoire.

En fait, aucune biographie d'elle, à ce jour, n'est pleinement satisfaisante. Son vrai visage reste encore à découvrir. Et si le livre de Herriot demeure un repère majeur, il était nécessaire, quatre-vingts ans après lui, de chercher à en approfondir, à en rafraîchir, voire à en renouveler les conclusions.

*
* *

Lorsque j'ai entrepris ce travail, je me suis proposé deux objectifs principaux :

En premier lieu, mettre à plat la légende. Pour vérifier la somme d'allégations concernant Juliette Récamier, il m'a fallu explorer systématiquement toutes les sources connues, qu'elles soient publiées ou manuscrites. J'ai dû agir parfois comme un policier — enquêtes, expertises, recoupements et confrontations, autant dire le pain quotidien de tout biographe qui se respecte ! — parfois comme un médecin légiste. Il fallait oser soulever la châsse de cristal sous laquelle, inaltérable, gît une des plus jolies, une des plus aimables créatures que la terre ait portées, la délivrer de certaines de ses bandelettes quitte à les remettre soigneusement en place, le cas échéant.

En second lieu, j'ai souhaité comprendre la femme. Qui était Mme Récamier ? Était-elle seulement ? Où trouver l'unité cachée, la clé de l'énigme ? La tâche est plus facile aujourd'hui : les informations abondent. Sur ses trois amis proches, Mme de Staël, Benjamin Constant et Chateaubriand, nous pouvons affirmer qu'il nous manque peu des œuvres ou des écrits intimes. Nous en sommes redevables à la perspicacité d'exégètes comme Maurice Levaillant ou Henri Guillemin, à l'intelligence de certains descendants comme la comtesse Jean de Pange, à l'activité des sociétés savantes.

Nous disposons de moyens variés pour interpréter cette matière historique. Le biographe a cessé de se comporter en portraitiste complaisant, en hagiographe transi ; il se fait enquêteur, mais aussi graphologue, astrologue, médecin, psychanalyste à l'occasion. Il sait que l'être humain porte des masques. Freud et Proust lui ont appris à reconnaître la complexité du psychisme, l'incessant et subtil travail de la mémoire sur elle-même. Dans les écrits, les propos, certains actes de son personnage, il est capable de dépister les faux-semblants, de saisir les facettes, fussent-elles contradictoires, les jeux inévitables de l'ambivalence humaine. Bref, en affinant son analyse, il se donne les moyens d'une plus grande véracité.

*
* *

Mme Récamier mérite attention. Née sous l'Ancien Régime, morte sous la présidence de Louis-Napoléon Bonaparte, elle a traversé des années passionnantes qui par leur turbulence ou leur prospérité comptent parmi les plus riches de notre histoire. Elle fut célèbre pour sa beauté. Elle cultiva autour d'elle l'amitié et les talents. Ce fut un tour de force, mais elle se révéla très tôt une médiatrice de génie, une incomparable Muse de la sociabilité. Cette fonction, elle l'occupa sans déroger pendant un demi-siècle. Tout ce que l'Europe recelait de mérites politiques, diplomatiques, artistiques et littéraires a passé par son salon. Des grands noms de l'ancienne société aux généraux issus de la Révolution, des Bonaparte aux Romantiques, tels Sainte-Beuve ou Hugo, du vieux La Harpe au jeune Balzac, de Metternich à Wellington, de Benjamin Constant à Guizot, tous ont été séduits par elle. Nous n'exceptons pas les femmes : Mme de Staël, qui la révéla à elle-même et l'aima comme

on aime une jeune sœur, la reine Hortense ou Désirée Clary, pour lesquelles elle demeura une fidèle confidente, la très fine Mme de Boigne, qui la comprit le mieux, parmi bien d'autres... On peut se demander pourquoi et comment tant de séduction.

Il y a plus : la personnalité « harmonique » de Juliette (l'épithète est de Lamartine), son refus de l'excessif, sa capacité de discernement, sa subtile intelligence ont œuvré sur Chateaubriand. Il lui fit sur le tard cet aveu inattendu : « Vous avez changé ma nature ! » L'homme n'était pourtant guère malléable. Il n'en demeure pas moins que Juliette exerça une influence décisive sur l'écrivain, et les *Mémoires d'outre-tombe* lui doivent énormément.

Le couple – car c'en fut un – qu'elle forma pendant trente ans avec Chateaubriand retint sur elle un intérêt souvent trouble : l'éternelle, l'inévitable interrogation sur le « cas », le possible secret de sa vie intime, a pimenté bien des évocations. Je suis heureuse, à cet égard, d'apporter une réponse enfin claire.

Les machistes ont souvent réduit Juliette Récamier à sa seule puissance de séduction : ils en ont fait une femme-objet. Les féministes l'ont pratiquement ignorée et n'ont retenu d'elle que sa « coquetterie ». Notre époque, éprise d'individualisme, se méprend sur la fonction du salon dans la société française. L'assimiler au seul divertissement mondain est un peu court. Tenir un salon était un art de vivre mais aussi une nécessité : la rencontre, l'échange assuraient la cohérence de la communauté, donc sa vie. C'était un moyen de transmettre l'éducation et de diffuser l'information et, comme tous les médias, il jouait un rôle civilisateur.

On a souvent fait bon marché des actes de Mme Récamier, de son dévouement social et de son « militantisme », le mot n'est pas trop fort, contre la peine de mort, inlassablement, sous tous les régimes. Et comme elle n'a rien publié, à peine accepterait-on qu'elle ait pensé !

Parmi ceux qui l'ont dépeinte, un seul ne l'a ni trahie ni stylisée, c'est Jean d'Ormesson. Il la voit avec les yeux de Chateaubriand. C'est la perspective inverse que j'adopte. Je m'empresse d'ajouter que j'aime profondément Chateaubriand, ce qui n'était le cas ni de Mme Lenormant ni d'Edouard Herriot, et qu'une des vertus marquantes de Mme Récamier me paraît être cette aptitude qu'elle eut à accompagner, dans l'immense aventure qu'est la création, le seul homme qu'elle ait aimé, un écrivain. Qui sait, le plus grand de tous.

J'ai essayé, dans ce livre, de répondre aux questions que je me posais depuis longtemps sur Juliette Récamier, la plus générale étant celle-ci : Comment une existence féminine se développe-t-elle, s'enrichit-elle, dans le dialogue perpétuel entre soi et les autres, entre les exigences de l'intériorité et les contraintes de la sociabilité, entre l'être et le paraître ? Comment s'accomplit le miracle du balancement parfait, de la féminité bien tempérée ?

CHAPITRE PREMIER

UNE PETITE FILLE MODÈLE

*Si j'ai parlé de ces premières années, malgré mon intention d'abrégé tout ce qui m'est personnel, c'est à cause de l'influence qu'elles ont sou-
vent à un si haut degré sur l'existence entière :
elles la contiennent plus ou moins.*

Juliette RÉCAMIER

(Extrait d'un fragment des *Souvenirs* de
Juliette Récamier, cité par Mme Lenormant.)

Nous savons relativement peu de chose des premières années de Juliette Récamier : ce que Mme Lenormant nous en dit, et qu'on doit considérer avec circonspection, ce que Herriot a établi en exhumant les quelques pièces d'archives dont nous disposons. Chateaubriand, quant à lui, s'il consacre 141 pages éblouissantes des *Mémoires d'outre-tombe* à sa propre enfance, n'accorde que 33 lignes à celle de Juliette. Encore sont-elles centrées sur le seul passage au couvent de l'intéressée.

Sans histoire apparente, cette enfance fut heureuse. Celle d'une fille unique, née dans la bourgeoisie aisée et très choyée. Juliette paraît avoir été une petite fille modèle, version Ancien Régime.

Lorsque Juliette naît à Lyon à la fin de l'année 1777, la blancheur, le signe dominant sous lequel se déroulera son existence, est à l'honneur. Sous l'influence de *La Nouvelle Héloïse*, de Jean-Jacques Rousseau, la mode féminine s'est, en effet, transformée et le blanc vient de faire son apparition. Véritable engouement pour des robes en chemise, ou à la créole, immaculées, qui exprime une nouvelle sensibilité. Candeur, ingénuité et naturel sont à l'ordre du jour. Les jeunes femmes découvrent l'amour de la campagne et rêvent de bergeries. La mère de Juliette, qui toujours se souciait d'élégance et de nouveauté, n'a pas dû échapper à cette disposition générale. On envisage d'un œil nouveau la maternité et l'éducation

des enfants. Juliette sera-t-elle nourrie au sein, comme le furent nombre de ses amies? Sera-t-elle vêtue à l'anglaise, et non emmaillotée, comme, quatre ans plus tard, la petite Adèle d'Osmond, qui deviendra Mme de Boigne? On l'ignore, mais c'est vraisemblable.

Les jeunes souverains, Louis XVI et Marie-Antoinette, qui appartiennent à la même génération que les parents de Juliette, viennent de consommer, enfin, leur mariage : Madame Royale naîtra l'année suivante. Ils donnent le ton. À Versailles, les sophistication et les rigidités de l'étiquette demeurent toutes-puissantes, mais à Paris et dans les grandes villes la noblesse et la haute bourgeoisie commencent à se mélanger. On se passionne pour, ou contre, un nouvel opéra du chevalier Gluck, *Armide*. On commente les frasques du comte d'Artois, l'un des frères du roi, qui vient de gagner un pari de 100 000 francs contre la reine, celui de faire construire un nouveau Bagatelle pendant le séjour de la cour à Fontainebleau. Sa « folie », symbole de sa puissance et de son caprice, vient d'être érigée en soixante-quatre jours!

On voudrait que la vie soit un perpétuel carnaval, on a le goût du jeu, on court les casinos et les redoutes masquées, on danse, on intrigue, on fuit comme on peut le désœuvrement et ce qui apparaît comme le mal de cette fin de siècle : la peur panique de l'ennui.

On rêve de se battre aussi. C'est le moment du départ, jugé scandaleux par sa belle-famille, de La Fayette pour les États-Unis. Une partie de la jeune noblesse française brûle d'aller aider sur le terrain les treize colonies anglaises qui, le 4 juillet 1776, ont déclaré leur indépendance. Un des futurs confidents de Juliette Récamier, Mathieu de Montmorency, ira lui aussi y faire ses premières armes.

Ce mouvement, cette ouverture dans les mentalités ne sont que l'amorce de l'effervescence qui marquera dix ans plus tard les débuts d'un grand bouleversement : la mise en marche de la Révolution française.

Pour l'heure, une génération s'en va, une autre prend la relève : la marquise du Deffand écrit à Horace Walpole : « Je n'aurais jamais cru voir l'année 1777. J'y suis parvenue. Quel usage ai-je fait de tant d'années? » La vieille Sibylle désabusée survit à sa grande rivale en convivialité, Mme Geoffrin, qui s'éteint le 6 octobre à Paris. Celle qui fut l'amie de Poniatowski, depuis roi de Pologne, la « tsarine de Paris », la grande bourgeoise avenante de la rue Saint-Honoré, avait su réunir autour d'elle une impressionnante brochette d'intellectuels, fait nouveau pour l'époque, et l'on avait pu dire d'elle « qu'elle était peut-être ignorante, mais qu'elle savait penser ».

L'enfant qui naît à Lyon sera, pour une part, son héritière. Bourgeoise, riche, généreuse et raisonnable comme elle, comme elle, elle manifesterà, sans aucune affectation intellectuelle, un puissant, un authentique goût du talent.

Elle est l'exacte contemporaine de plusieurs personnalités qu'elle rencontrera à des titres divers : le tsar Alexandre I^{er}, Madame

Adélaïde (la sœur de Louis-Philippe, élève, comme lui, de Mme de Genlis), la marquise de Montcalm (sœur du duc de Richelieu) et Claire de Kersaint, future duchesse de Duras, qui toutes deux joueront un rôle politique important sous la Restauration et dans la carrière de M. de Chateaubriand, Élisabeth Bonaparte et Désirée Clary, destinées à régner, la première sur la Toscane, la seconde sur la Suède.

Sachons enfin, pour les situer relativement à Juliette, que quatre des personnages marquants de l'Histoire, et de son histoire, sont encore des enfants en 1777 : la future Mme de Staël (1766) a onze ans, Benjamin Constant (1767) dix ans, Chateaubriand (1768) neuf ans et Bonaparte (1769) en a huit.

L'année suivante disparaîtront Voltaire et Rousseau.

*
* *

Juliette naît à Lyon le mercredi 3 décembre 1777. Elle est baptisée le lendemain, selon l'usage, en l'église paroissiale Saint-Pierre-et-Saint-Saturnin :

Jeanne Françoise Julie Adélaïde, fille légitime de M^e Jean Bernard, conseiller du Roy, notaire à Lyon, de Delle Marie Julie Matton, née hier rue de la Cage, a été baptisée par moi vicaire soussigné le quatrième décembre mil sept cent soixante et dix-sept. Le parain¹ a été Sieur François Fargues, bourgeois de Lyon, et la maraine Delle Jeanne Bernard, fille majeure, tante de l'enfant, qui ont signé avec le père².

Les deux premiers prénoms de l'enfant, Jeanne et Françoise, sont ceux de ses parrains, le dernier, Adélaïde, a été remis à la mode par une tragédie de Voltaire. Quant au prénom usuel, Julie, il est celui d'une chrétienne d'Afrique, victime au ^ve siècle du roi vandale Genséric, vendue comme esclave et crucifiée en Corse, où elle est particulièrement vénérée. C'est le prénom de la nouvelle Héloïse, mais, contrairement à ce qu'on croit, ce n'est pas celui qu'on donnait couramment à la mère de Juliette. Le jour de la fête de Mme Bernard était le 15 août (Marie) et non le 22 mai (Julie). Nous l'avons découvert dans une confidence de Juliette qui, bien des années après la mort de sa mère, évoquera tristement le souvenir de celle-ci, précisément un 15 août, pour la raison que nous venons d'indiquer.

Les parents de Juliette appartiennent à la bourgeoisie aisée de Lyon. Son père, Jean Bernard, fait partie de l'establishment notarial de la ville. Il est installé rue de la Cage (située entre Rhône et Saône,

1. Nous respectons l'orthographe des citations.

2. Archives municipales de Lyon, registre paroissial Saint-Pierre-et-Saint-Saturnin, numéro 680, p. 147. On a longtemps confondu la date de la naissance (le 3) et la date du baptême (le 4), à la suite de Mme Lenormant. À l'exception de Sainte-Beuve toujours soigneux de sa documentation. C'est Herriot qui, le premier, a publié ce document.

Voir, en annexe, les analyses du thème astral de cette sagittarienne effectuées par André Barbault et Milan Kundera.

sur l'emplacement de l'actuelle rue de Constantine, débouchant sur la place des Terreaux). Notaire royal, il est successeur de M^{es} Patrin, Louis Chazotte, Romieux père et fils et Jallabert. Il figure depuis l'année précédente sur *L'Almanach de Lyon*, parmi les quarante notaires « réservés et établis à l'instar des notaires de la ville de Paris ». Qu'il soit conseiller du Roy signifie qu'il est assimilable à un fonctionnaire de grade moyen. Toute personne exerçant un office public notable portait ce titre.

Fils de Just François Bernard et de Delle Marianne Fournier, il semble être né en 1748. Il a épousé le 14 septembre 1775, à la Guillotière, paroisse de sa future épouse, Marie Julie Matton, fille de Pierre Matton et de la défunte Marie Clergé. Elle paraît être née en 1756. Le contrat de mariage, passé le 17 août précédent, nous apprend que la jeune femme est plus riche que son mari :

Par devant les conseillers du Roy notaires à Lyon soussignés furent présents M^e Jean Bernard aussi Conseiller du Roy notaire à Lyon... fils de Sieur Just François Bernard bourgeois de lad. Ville et de défunte d^{elle} Marianne Fournier...

et d^{elle} Marie Julie Matton fille de Sieur Pierre Matton bourgeois de Lyon demeurant à la Guillotière... et de défunte d^{elle} Marie Clergé.

En faveur de ce mariage led. Sieur Matton a donné et constitué en dot à la future Épouse, sa fille d'une part la somme de quinze mille livres... Led. Sieur Matton donne et constitue d'autre part à la d^{elle} future Épouse sa fille une maison à lui appartenante située en cette ville rue St George... estimée à la somme de six mille livres... En même faveur de ce mariage à la future Épouse s'est constituée en dot... la somme de trois mille livres soit en valeur de son trousseau... soit en libéralités qui lui ont été faites à cause de ce mariage par plusieurs de ses Parents...

Déclare le futur Époux que la valeur de ses biens présents n'excède pas la somme de six mille livres¹...

Au mariage des Bernard, sont témoins : François Fargues, beau-frère de Marie Julie Matton, qui sera parrain de Juliette, Pierre Degrieux, marchand de la ville, et Pierre Simonard, inspecteur des octrois de Lyon, ami du marié. Retenons ce nom, Simonard : ce contemporain de Jean Bernard jouera un rôle capital dans la vie de celui-ci.

*
* *

Comment nous représenter ce couple ?

Mme Lenormant dépeint M. Bernard brièvement : « C'était, nous dit-elle, un homme d'un esprit peu étendu, d'un caractère doux et faible et d'une figure extrêmement belle, régulière et noble. Il mourut en 1828, âgé de quatre-vingts ans et conservait encore dans cet âge avancé toute la beauté de ses traits. »

1. Contrat reçu par M^e Baroud, Archives départementales du Rhône, 3 E 2661.

Sur Mme Bernard, qu'elle n'a pu connaître, Mme Lenormant est plus prolix : « Mme Bernard fut singulièrement jolie. Blonde, sa fraîcheur était éclatante, sa physionomie fort animée. Elle était faite à ravir et attachait le plus haut prix aux agréments extérieurs, tant pour elle-même que pour sa fille. » Elle ajoute : « Elle avait l'esprit vif et entendait bien les affaires [...] aussi gouverna-t-elle très heureusement et accrut-elle sa fortune¹. »

Comprenons que Mme Bernard n'avait aucun mal à dominer son mari, qui ne brillait ni par l'intelligence ni par la force de son caractère. En revanche, cette citadine pleine d'aisance et de vivacité est ce qu'on pourrait appeler « une femme entendue » : elle semble sortir d'une pièce de Beaumarchais. C'est une coquette ayant une tête et sachant s'en servir. Rien d'étonnant à ce qu'elle ait subjugué son petit monde et mené la barque familiale. Juliette lui sera passionnément attachée.

Il y a plus : lorsqu'elle évoque le précoce et singulier mariage de sa tante, Mme Lenormant souligne que celle-ci « n'éprouva jamais les amertumes d'une situation faussée » (entendez qu'elle fit bien de ne pas prendre d'amant) et que la position particulière dans laquelle elle se trouvait « lui fut une sauvegarde contre des périls auxquels d'autres antécédents l'auraient certainement fait succomber ». Elle pensait sûrement à la ravissante Mme Bernard.

M. Bernard, nous l'avons compris, ne pouvait être un obstacle en rien. Son existence sera entièrement liée à celle de son ami de jeunesse, Pierre Simonard : ils se marieront en même temps, élèveront leurs enfants ensemble, s'installeront sous le même toit à Paris et ne se sépareront plus jusqu'à leurs morts respectives, survenues sous la Restauration. Nous verrons que Mme Bernard les associera dans son testament, reconnaissant officiellement cette indéfectible liaison, dont on peut se demander si elle fut un cas d'homosexualité rentrée ou l'une de ces associations inespérées de la nature, car les deux inséparables ont trouvé très tôt, semble-t-il, leur équilibre et leur *modus vivendi*.

À quoi ressemblait ce M. Simonard qui dès sa prime enfance fit partie du paysage affectif de Juliette ? Une fois encore, force nous est de nous reporter à Mme Lenormant :

« Épicurien très aimable, nous dit-elle, et disciple de cette philosophie sensualiste qui avait si fort corrompu le XVIII^e siècle, Voltaire était son idole, et les ouvrages de cet écrivain sa lecture favorite. D'ailleurs, aristocrate et royaliste ardent, homme plein de délicatesse et d'honneur. Dans l'association avec le père de Juliette, M. Simonard était à la fois l'intelligence et le despote ; M. Bernard de temps en temps se révoltait contre la domination du tyran dont l'amitié et la société étaient devenues indispensables à son existence ; puis, après quelques jours de bouderie, il reprenait le joug, et

1. *Souvenirs et correspondance, tirés des papiers de Mme Récamier*, Paris, Michel Lévy Frères, 1859, t. 1, p. 1.

son ami l'empire, à la grande satisfaction de tous deux... » Voilà ce qu'on appelle une relation passionnelle !

Un autre bon vivant fait partie de l'entourage du jeune couple, complétant un quatuor, un ménage à quatre, très soudé : Jacques-Rose Récamier.

Il appartenait à une famille puissante et respectée, originaire de Bugey, qui, rappelons-le, fut rattaché à la France en 1601. Le fondateur de la dynastie, Amied (ou Amédée) Gelloux dit Récamier apparaîtrait à la fin du xv^e siècle. Ce nom viendrait, selon la tradition familiale, de la devise latine *RECTUS AMICUS ERIS* (tu seras un ami loyal). Plus simplement, le dictionnaire étymologique donne « récamier = brodeur », du verbe récamer, broder. Les armoiries portent « d'argent au chevron de gueules accompagnées de trois étoiles de même, deux et une ; au chef de sable chargé d'un croissant d'argent ».

Au xvii^e siècle, Claude-Antoine Récamier, l'un des fondateurs du collège de Belley (où étudiera Lamartine), notaire royal, juge-châtelain de Rochefort, engendre deux fils dont sont issues les deux branches principales de la famille : la branche Claude Récamier qui comptera notamment Claudine, dite « la belle Aurore », mère de Brillat-Savarin, le célèbre gastronome, ainsi que le docteur Récamier qui dirigera pendant quarante ans un service à l'Hôtel-Dieu de Paris, et la branche Anthelme, à partir d'Anthelme I^{er} Récamier (1663-1725), chirurgien à Belley et possesseur du domaine de Cressin. Il aura deux fils, Anthelme II, qui sera chirurgien à Belley comme son père, et François, le cadet, qui nous intéresse parce qu'il est le père de Jacques-Rose.

François Récamier (1709-1782) marié à Émerancienne (ou Émeraude) Delaroche (d'une famille d'imprimeurs lyonnais) eut neuf enfants, dont trois fils, Jacques-Rose étant le troisième.

Né le 9 mars 1751 à Lyon, baptisé en l'église Saint-Nizier, il entre tôt dans l'entreprise paternelle. Car François avait, en effet, la bosse des affaires, et sans perdre jamais son attachement au domaine de Cressin, il s'établit à Lyon, créant une maison de chapellerie qui prospéra et devint importante, commerçant avec l'étranger, notamment la péninsule Ibérique et l'Italie.

Jacques-Rose commence par voyager pour le compte de la maison Récamier et, à ce titre, il séjourne souvent en Espagne, pays qu'il connaît bien et dont il parle la langue. Sa correspondance commerciale passe pour un modèle du genre. Il est bon latiniste, cite Horace et Virgile, « cause très bien, narre supérieurement [...], il a l'imagination vive, la répartie heureuse, de la gaieté et un ensemble qui le font aimer de ceux qui le connaissent. La bienveillance qu'il inspire a toujours fait son bonheur », nous dit l'une de ses sœurs, Marie-Antoinette Récamier.

Cet incurable optimiste est aussi un très bel homme « blond grand, vigoureusement constitué », selon Mme Lenormant qui, perfide, ajoute : « Malheureusement, il avait de mauvaises mœurs », ce qui, en clair, signifie qu'il fut un joyeux célibataire, qui, marié sur le

tard, continua d'entretenir des demoiselles de l'Opéra... La sœur explique plus joliment que «son cœur naturellement sensible avait éprouvé des sentiments assez vifs, mais peu durables pour plus d'une belle¹». Cela dit, comme il va devenir un chef de clan richissime et un inépuisable protecteur pour elle, la famille fermera les yeux sur le chapitre des mœurs...

Volage, enjoué et entreprenant, M. Récamier est et demeurera un homme de sa génération, la dernière qui, au XVIII^e siècle, aura librement usé et abusé de la fameuse «douceur de vivre».

Récamier, on l'imagine sans peine, séduit Mme Bernard. Il écrira quinze ans plus tard, dans une lettre à sa famille annonçant son mariage – lettre sur laquelle nous reviendrons : «On pourra dire que mes sentiments pour la fille tiennent à ceux que j'ai eus pour la mère.» Sentiments qu'il qualifie prudemment «d'un peu vifs, peut-être». La litote entend déjouer par avance les objections lyonnaises à son mariage inattendu : car tout le monde devait être au courant de sa liaison avec Mme Bernard et l'effort qu'il fait pour en atténuer le souvenir ne réussit, au contraire, qu'à l'accentuer.

Rien de bien étonnant à cette mutuelle inclination, dans un milieu où commençait à s'installer une plus grande permissivité. Les formes étaient respectées, comme il était d'usage, en cela comme en tout, l'aristocratie donnant l'exemple, mais personne n'était dupe. Que ces deux jeunes gens – ils ont moins de vingt-cinq ans – brillants, beaux et non dénués d'arrivisme se soient entendus, c'est évident. Récamier a aimé Mme Bernard, il le reconnaît. Mme Bernard avait-elle un cœur? C'est une autre question...

Dans ces conditions, il est parfaitement envisageable que Juliette ait été la fille de Récamier. Pour l'instant, cela ne fait pas problème.

Ajoutons que lorsque Mme Bernard aura prématurément disparu, Bernard, Simonard et Récamier resteront intimement liés, continuant de partager le même ménage ou, si l'on préfère, la même organisation domestique. À tel point, que le narquois Brillat-Savarin ne les évoquera jamais que réunis sous l'appellation générique de «pères nobles»!

*
* *

La petite Juliette grandit tranquillement rue de la Cage, jusqu'au jour où survient un bouleversement dans la vie familiale : en 1786 (et non 1784, comme l'écrivent par erreur Mme Lenormant et Herriot), tous les membres du quatuor vont s'établir à Paris. Que s'est-il passé?

M. Bernard, le doux, l'inoffensif M. Bernard, bien établi dans son étude lyonnaise, vient d'être nommé receveur des Finances de la

1. Extrait d'un manuscrit inédit de Marie-Antoinette Récamier (1754-1823) sur «Jacques-Rose Récamier le banquier et sa femme», écrit en 1813 ou 1814. (Manuscrits B.N. Fonds Récamier, NAF 14088.)

capitale. Grosse promotion! Due à Calonne. « J'ignore, nous dit Mme Lenormant, la circonstance qui mit en relation M. Bernard avec M. de Calonne. » Peut-être veut-elle l'ignorer.

Alexandre de Calonne était alors contrôleur général, c'est-à-dire ministre des Finances du royaume. Il le sera jusqu'à l'année suivante. Meilleur courtisan que financier, il se refusa à appliquer un plan de rigueur qui hérissait la cour et pratiqua un équilibrisme suicidaire qui retarda la faillite de l'État, si elle ne l'empêcha pas. Il finit par convoquer l'Assemblée des notables, en 1787, et dut avouer le désastre des finances publiques : un déficit de 115 millions, ce qui entraîna sa disgrâce. Il passera en Angleterre où il mourra en 1802, après avoir servi d'intermédiaire entre certains émigrés et les cours étrangères.

« M. de Calonne avait l'esprit facile et brillant, l'intelligence fine et prompt », écrit Talleyrand dans ses *Mémoires*. C'est lui qui disait à Marie-Antoinette : « Si ce que la reine désire est possible, c'est fait ; si c'est impossible, cela se fera ! » Avec un tel homme, la mère de Juliette pouvait s'entendre, car c'est elle, bien sûr, qui prit l'initiative. Entra-t-elle en contact avec le ministre, comme le suggère le duc de Castries, par l'entremise du maréchal de Castries, alors gouverneur de Lyon et du Lyonnais, qui avait été un collègue de Calonne au ministère ? C'est possible.

Autre version que signale Herriot, se référant à certains souvenirs d'Étienne-Jean Delécluze, publiés dans la revue *Rétrospective*. Nous avons retrouvé ce récit d'une soirée de 1824, passée chez les Pomaret, et où il fut question de Juliette qu'ici Delécluze appelle Louise :

M. de Pomaret a, alors, pris la parole et nous a donné des détails assez curieux sur Mme Bernard, mère de Louise : M. Bernard, son mari, étoit dans le commerce, à Lyon, et se trouvoit engagé dans de mauvaises affaires, ce qui avoit fait prendre des mesures, à Paris, pour le faire arrêter à Lyon. Baron (le père, que j'ai bien connu) avertit Bernard, à Lyon, et engagea la femme à venir à Paris, pour arranger les affaires de son mari, ce qu'elle fit fort bien, à ce qu'il paraît. C'étoit une femme plus belle, dit-on, que sa fille, qui avoit un esprit de conduite extraordinaire. Sa réputation n'étoit pas sans tache, et elle ne passoit pas pour bonne. Mme et M. de Pomaret m'ont répété ce que j'ai déjà entendu dire : que Mme Bernard avoit élevé sa fille dans l'idée de lui faire jouer un grand rôle¹.

Même s'il est sans bienveillance, le portrait de Mme Bernard coïncide avec ce que nous savons déjà. Ajoutons que, jusqu'en août 1786, M. Bernard resta en fonction à Lyon. Il fut remplacé le 1^{er} septembre par M^e Claude Voron².

1. E.-J. Delécluze, revue *Rétrospective* : « souvenirs », publiés à partir de 1888-IX, 2, pp. 13 à 18.

2. Archives départementales du Rhône, B. Sénéchaussée, de Lyon. Ordre public.

En ce qui concerne Jacques-Rose Récamier, le témoignage de sa sœur Marie-Antoinette confirme cette date : « Jacques fut à Paris en 1786, écrit-elle, pour les intérêts de Mlle Sophie [nous ignorons qui est Mlle Sophie] qui prétendait se faire reconnaître pour la fille de la marquise de La Ferté [...]. Il y fit quelques affaires assez avantageuses pour le déterminer à se fixer à Paris. »

Simonard, qui semble-t-il est déjà veuf, et son fils, qui avait le même âge que Juliette, suivirent et s'installèrent avec les Bernard dans un hôtel particulier situé au 13 de la rue des Saints-Pères. Récamier, quant à lui, vécut dès lors rue du Mail.

*
* *

Et Juliette, pendant ce temps, où est-elle ?

Elle rejoindra ses parents aux alentours de 1788. En attendant, elle passe d'abord quelques mois à Villefranche-sur-Saône, chez une tante maternelle, Jacqueline Matton, mariée à Louis-Mathieu Blachette des Arnas, non loin de la Platière, où réside un ménage qui fera parler de lui : Manon Roland et son mari.

Nous ne savons à peu près rien de ce séjour, si ce n'est que Juliette connut alors sa cousine germaine, Adèle, future baronne de Dalmassy et châtelaine de Richecourt. Bien que sa cadette de quatre ans, Juliette s'institue la protectrice de cette cousine-sœur, qu'elle aime beaucoup et qui mourra précocement dans ses bras en 1818.

Petite fable familiale : selon Mme Lenormant, Juliette séduisit un jeune voisin du nom de Renaud Humblot. « Les riantes et gracieuses impressions de l'enfance embellissaient pour elle et avaient gravé dans sa mémoire, d'une manière tout à fait aimable, ce premier de ses innombrables adorateurs... » Ayons une pensée, s'il a existé, pour le petit Humblot qui, candidement, préfigure les Benjamin Constant et les Chateaubriand !

On fit ensuite revenir Juliette à Lyon, pour la mettre au couvent de la Déserte, alors aux mains des Bénédictines. On aurait pu penser que Mme Bernard, désireuse du nec plus ultra pour sa fille, aurait préféré les Ursulines, qui en matière d'éducation féminine représentaient, comme les Jésuites pour les garçons, le haut de gamme. Mais il se trouvait qu'une de ses sœurs, Marguerite Matton, était religieuse à la Déserte.

La Déserte était située sur l'emplacement de ce qui fut depuis le Jardin des Plantes de Lyon et qui, actuellement, est transformé en square. Des pentes de la colline de la Croix-Rousse, on dominait la Saône. La vie y était, pour les quelques pensionnaires, fort douce. De ce séjour, dont nous ne connaissons pas la durée exacte, Juliette garda, au dire général, un souvenir « ineffaçable ». Elle lui dédia une page ravissante que Chateaubriand a utilisée en partie, dans les *Mémoires d'outre-tombe*, et qu'il présente ainsi :

[...] La fête de l'abbesse était la fête principale de la communauté; la plus belle des pensionnaires faisait le compliment d'usage : sa parure était ajustée, sa chevelure nattée, sa tête voilée et couronnée des mains de ses compagnes; et tout cela en silence, car l'heure du lever était une de celles qu'on appelait du *grand silence* dans les monastères. Il va de suite que *Juliette* avait les honneurs de la journée.

Son père et sa mère s'étant établis à Paris, rappelèrent leur enfant auprès d'eux. Sur des brouillons écrits par Mme Récamier je recueille cette note :

« La veille du jour où ma tante devait venir me chercher je fus conduite dans la chambre de Madame l'Abbesse pour recevoir sa bénédiction. Le lendemain, baignée de larmes, je venais de franchir la porte que je ne me souvenais pas d'avoir vu s'ouvrir pour me laisser entrer, je me trouvai dans une voiture avec ma tante, et nous partîmes pour Paris.

« Je quitte à regret une époque si calme et si pure pour entrer dans celle des agitations. Elle me revient quelquefois comme dans un vague et doux rêve avec ses nuages d'encens, ses cérémonies infinies, ses processions dans les jardins, ses chants et ses fleurs¹. »

Sur cette note charmante se clôt la prime enfance de Juliette. À onze ans, elle a bénéficié de ce qui importe le plus, nous dit-on, au début de la vie : la chaleur, la sécurité, la satiété. Les années lyonnaises lui ont donné une assiette définitive.

Quelle différence avec l'enfance sauvageonne, un peu délurée, du petit Chateaubriand qui courait la grève de Saint-Malo, en compagnie de son ami Gesril, se faisant à l'occasion écharper par des mousses qui passaient par là et que les deux garnements attaquaient au cri de « À l'eau, canards ! ».

Rien à voir, non plus avec Benjamin Constant, qui, lui, n'eut pas d'enfance et fut ballotté à travers l'Europe, livré à des précepteurs plus ou moins débauchés. A onze ans, il a le détachement glacé d'un petit Valmont lorsqu'il écrit à sa grand-mère : « Je vois, j'écoute et jusqu'à présent je n'envie pas les plaisirs du grand monde. Ils ont tous l'air de ne pas s'aimer beaucoup. Cependant, le jeu et l'or que je vois rouler me cause quelque émotion; je voudrais en gagner pour mille besoins que l'on traite de fantaisies... » Il n'a pas douze ans, mais on le trouve déjà tout entier dans ces quelques mots.

Et que dire de Mme de Staël ! « Née célèbre », selon la jolie formule de G. de Diesbach, petite fille « surdouée », programmée par sa mère, la rigide Mme Necker, enfant unique (trait typique de la bourgeoisie riche qui, à la différence de l'aristocratie, n'a pas le souci de la survie de la caste et ne se croit pas obligée de proliférer), Louise grandit dans le salon de ses parents, en compagnie de Diderot, d'Alembert et Buffon, assise très droite sur son petit tabouret, telle que l'a représentée Carmontelle, écoutant de tout son être les dissertations de la brillante assemblée... Rien de très naturel dans l'édu-

1. *M.O.T.*, 3^e partie, 2^e ép., livre septième, 3, pp. 311-312 (Édition du centenaire, Flammarion).

cation de Mme Necker, qui faillira. Exaspérée par cette roideur et cette vertu systématiques, sa fille se tournera vers le plus grand des hommes, du moins à ses yeux, son père, dont elle prendra des leçons de gloire, en quelque sorte. Bravant les conventions, débridant une nature pétulante à l'excès et non exempte d'angoisse, elle s'orientera, seule, confiante en son « génie », vers les trois pôles de son existence : l'amour, la littérature et la politique.

Les dix premières années de Juliette coïncident avec les dix dernières d'une société, d'un ensemble de valeurs, d'une civilisation : l'Ancien Régime. Ce monde va s'effondrer et, sans le savoir, ses protagonistes courent allégrement vers le gouffre. C'est de Paris, où elle vivra désormais le reste de ses jours, que Juliette assistera au terrible spectacle.

L'éducation parisienne

Le Paris que découvre la petite Juliette, s'il ne bénéficie pas du site exceptionnel de la capitale des Gaules, offre les plus belles perspectives du monde, un urbanisme élégant et d'une particulière vitalité. La ville ressemble à un chantier permanent.

On érige le mur des fermiers généraux, ce qui excite la verve proverbiale des Parisiens. « Le mur murant Paris rend Paris murmurant », dit-on. L'architecture des « bureaux » et des « barrières » de Ledoux se trouve aussi discutée que le sera, de nos jours, celle du Centre Beaubourg... On démolit les maisons du Pont-au-Change et celles du pont Notre-Dame, la mode étant aux « ponts découverts », comme par exemple le nouveau pont Louis-XVI qui réunit la place Louis-XV (place de la Concorde) au Palais-Bourbon, facilitant la communication entre le faubourg Saint-Honoré et le faubourg Saint-Germain, qui tous deux regorgent de nouveaux hôtels, celui de Salm (le palais de la Légion d'honneur) étant le plus spectaculaire.

On construit de nouveaux quartiers, la Chaussée-d'Antin, réservée à la haute finance, et le faubourg du Roule, sur l'ancienne pépinière royale. Deux bâtiments neufs abritent depuis peu le Théâtre-Italien et le Théâtre-Français (sur l'emplacement du théâtre de l'Odéon). On vient d'ajouter une tour au clocher de l'église Saint-Sulpice, et tous les étrangers visitent la grandiose église de Soufflot, à laquelle il a travaillé jusqu'à sa mort, survenue en 1780, et qu'on achève peu à peu : considérée comme un chef-d'œuvre, cette église Sainte-Geneviève aura une vocation conforme à sa lourdeur et à son académisme, elle deviendra la nécropole nationale, le Panthéon.

*
* *

Les parents de Juliette sont élégamment installés dans un hôtel de la rive gauche, situé rue des Saints-Pères, entre la Seine et la rue Jacob, à côté de l'hôtel de Chabanne.

Le train de la maison est plus que confortable : équipage (capital, à une époque où marcher dans les rues de Paris représentait un véritable sport!), loge au Théâtre-Français, ce qui signifie tenir un mini-salon public plusieurs fois par semaine, suivi des traditionnels soupers chez soi, et réceptions brillantes à domicile.

Mme Bernard est très à son aise dans ce milieu de financiers et de gens d'esprit qu'elle regroupe autour d'elle. La vie de Paris, plus opulente et plus animée que celle qu'elle menait à Lyon, l'épanouit. Elle se trouve alors dans la plénitude de son charme et de sa beauté. Les Lyonnais présents dans la capitale peuvent le constater, car elle les reçoit, comme c'est naturel à une époque où la clarté des appartenances commande une grande solidarité entre les membres originaires d'une même province. Province que l'on sent peu d'ailleurs, même si la solidité des goûts et des attaches la trahissent parfois. Épris de nouveauté, écartant les excès, royalistes mais modérés – ils le resteront – les Bernard donnent le change s'il le faut, en sachant colorer leur accueil de brio et de vivacité, en prêtant à leur salon un ton à la parisienne.

Récamier est, bien entendu, un assidu de la rue des Saints-Pères. Son frère Laurent et son beau-frère Delphin dirigent, depuis la mort de François Récamier, la maison lyonnaise qui, semble-t-il, pratique aussi la banque. Jacques-Rose, « négociant associé », établit les assises de sa future réussite. Édouard Lemontey qui sera bientôt député à l'Assemblée législative, et Camille Jordan, un grand libéral avant la lettre, sont, avec Joseph-Marie de Gérando, philosophe et juriste, également lyonnais, des fidèles de la maison. Nous les retrouverons, passées les vicissitudes de la Révolution, réunis de nouveau auprès de Juliette.

Parmi les jeunes gens qui gravitent autour de Mme Bernard, il y a un inconnu sur lequel nous arrêterons un instant : il est grand, alluré. On remarque son urbanité que relèvent une prestesse et une éloquence naturelle inimitables. Il a de l'esprit et sait tourner son madrigal comme personne. Littéraire, protestant et maçon, ce Bigourdan est bienvenu dans un salon ouvert aux idées nouvelles, où la mode intellectuelle peut parfois tenir lieu de pensée. Toute sa vie, il conservera ces manières gracieuses. Victor Hugo l'évoquera dans *Choses vues*, vieux monsieur délicieux de quatre-vingt-cinq ans dont « avant de savoir le nom les femmes disaient : Quel charmant vieillard ! Quand elles le savaient, elles disaient : le Monstre ! »... Eh oui, « le Monstre », « l'Anacréon de la guillotine », plus communément « la Hyène », celui qui décréta « la Terreur à l'ordre du jour », c'est Barère, le charmant Barère, qui n'est encore, pour l'heure, que Bertrand Barère de Vieuzac, natif de Tarbes et brillant sujet, de passage dans la capitale.

Une célébrité trône dans le salon des Bernard : La Harpe. Ce pittoresque auteur de tragédies qui n'ont jamais intéressé personne, né en 1739, avait été, dans sa jeunesse, le protégé de Voltaire. Celui-ci s'était donné un mal fou pour le pousser dans la carrière des

lettres, pour le faire reconnaître et même pensionner. En retour, il en avait été payé d'ingratitude, et c'est peu dire : La Harpe avait volé, puis diffusé des manuscrits du philosophe, manuscrits à usage restreint et parfaitement compromettants. Ce qui avait valu à l'éphémère dauphin d'encourir les foudres du patriarche et d'être chassé avec fracas du royaume de Ferney... Vilaine histoire !

Ce Voltaire au petit pied, au moment où il apparaît rue des Saints-Pères, professe – la Révolution le fera changer d'avis – un athéisme virulent. Virulent, il l'est d'ailleurs, tout entier. Petit, laid, susceptible et hargneux, il est malmené par ses confrères et passe pour avoir le don de se brouiller avec tout ce qui parle. « Tranchant sur tout, rapportant tout à lui, éprouvant le même plaisir à dénigrer les autres qu'à se vanter lui-même [...], il était dogmatique et haïeux [...], il venait pourtant nous lire ses tragédies qu'il admirait tout seul et tout haut... » La plume acérée de Mlle de Corancez, future épouse du conventionnel Cavaignac, dépeint ainsi La Harpe reçu chez ses parents à cette même époque. Elle ajoute « qu'il portait pour se grandir des talons de trois pouces qu'il faisait craquer en marchant¹ »... Dernier trait mortel !

Le personnage est peu sympathique. Et pourtant les relations seront intimes et régulières avec l'entourage de Juliette. Les dialogues avec Simonard ne devaient pas manquer de flamme, le savoir-faire de la maîtresse de maison devait agir, ainsi que la grâce de sa fille non seulement La Harpe se laissera remarquer, sous le Directoire, par l'entremise de Récamier, mais il prendra sous sa coupe la jolie enfant. Plus que le petit Humblot, le premier adorateur de Juliette fut ce roquet pontifiant qui aurait pu être son grand-père. L'Histoire nous réserve souvent de cruelles surprises !

Cependant Juliette grandit, Juliette s'amuse. Elle est gaie, d'un caractère aimable. De temps en temps, elle commet des sottises : par exemple, se faire promener, en brouette, sur la cime du mur mitoyen du jardin paternel par le petit Simonard... Ou encore aller marauder dans le jardin du voisin ses plus beaux raisins, toujours en compagnie de son chevalier servant. Un jour, les enfants se font prendre. Simonard junior, chevaleresque mais pas téméraire, s'éclipse comme il peut. Écoutons la suite, dans la version Lenormant :

La pauvre Juliette, restée au sommet du mur, pâle et tremblante, ne savait que devenir. Sa ravissante figure eut bien vite désarmé le féroce propriétaire, qui ne s'était pas attendu à avoir affaire à une si belle créature en découvrant les maraudeurs de son raisin. Il se mit en devoir de rassurer et de consoler la jolie enfant, promit de ne rien dire aux parents et tint parole : cette aventure fit cesser toute promenade sur le mur.

1. *Mémoires d'une inconnue*, Paris, Plon, 1894, p. 66.

Un vrai Greuze ! Revu et corrigé toutefois par Mme de Genlis... Le récit sent un peu l'arrangement et la morale est sauve... En tout cas, *se non è vero è bene trovato* !

Un ami de la famille, le plus attentif peut-être à l'évolution de Juliette, le plus attentionné aussi, constate : « Il y a en elle un germe de vertu et de principes qu'on trouve rarement aussi développé dans un âge aussi tendre, sensible, aimante, bienfaisante, bonne et chérie de tous ses alentours et de tous ceux qui la connaissent. » Le texte est signé Récamier.

Juliette étudie. En plus d'une bonne base classique, elle possédera l'anglais et l'italien qu'elle aura l'occasion de pratiquer. Son paysage culturel doit être plus ou moins celui de toute jeune fille de son temps. Imaginons quelles pouvaient être ses lectures : au même âge, Julie de Lespinasse a lu Montaigne, Racine, Voltaire, La Fontaine, qu'elle sait par cœur, nous dit-on, elle connaît Shakespeare pour l'avoir déchiffré dans le texte et aime « jusqu'à en être égarée » Jean-Jacques. Nous doutons que chez les Bernard on se soit jamais « égaré » pour les philosophes, mais on doit les connaître et les discuter. Au moins les dames ont-elles lu *Rêveries du promeneur solitaire* et *La Nouvelle Héloïse*.

On peut y ajouter Pétrarque, que Juliette essaiera de traduire, plus tard, Dante et Métastase. Ainsi, bien sûr, que ces deux best-sellers doublement séculaires : le *Roland furieux*, de l'Arioste, et la *Jérusalem délivrée*, du Tasse. Probablement aussi, Mme de Sévigné, quelques sermons de Bossuet, Fénelon et, comme à Combourg, Ossian et le *Werther* de Goethe, pourquoi pas...

Mme Bernard doit être friande de romans à la mode, ces « livres de boudoir » qu'aimait aussi la reine. Sainte-Beuve croit savoir qu'il y a, à l'Enfer de la Bibliothèque nationale, un « livre d'heures » aux armes de Marie-Antoinette qui, en fait, contient les romans de Mme Riccoboni ! Rien n'empêche la mère de Juliette de lire ouvertement ce qui distrait tout le monde et d'en parler à sa fille.

Paul et Virginie, par exemple, paru en 1786 et qui ravissait ses lecteurs. Quoi de plus évocateur que cette pastorale exotique où des enfances naturelles, écloses dans l'enchantement végétal, floral, climatique de l'île Maurice, s'éveillent à la vie, à l'amour, à la conscience morale. Une fois le paradis perdu, c'est l'apprentissage de la rupture, du malheur, de la perfidie sociale. Juliette a pu faire sienne cette maxime de la pudique Virginie : « On ne fait son bonheur qu'en s'occupant de celui des autres. »

La littérature fera partie de la vie de Juliette à plusieurs titres : elle constituera pour elle une culture vivante, un aliment à sa vie personnelle. Nous la verrons rendre hommage aux poètes disparus, mais aussi et surtout s'entourer des contemporains. Elle se révélera une active découvreuse de talents. Indépendamment de sa vie trente ans vouée à Chateaubriand, elle verra éclore la jeune pépinière romantique, stimulera et encouragera cette génération nouvelle.

Juliette est très douée pour la musique. Elle l'étudie facilement et aura toute sa vie, nous le savons, une remarquable mémoire musicale. Elle maîtrise le piano, la harpe et travaille son chant, qu'elle perfectionnera avec Boieldieu, gloire montante, qui fut plus un répétiteur qu'un professeur, n'ayant que deux ans de plus qu'elle. Son opéra, *La Dame blanche*, sera-t-il une réminiscence de ces rencontres avec Juliette ?

Comme les lettres, la musique occupera une place de choix dans son existence. Accompagnement nécessaire et privilégié de ses états d'âme, la musique commandera et animera chez elle l'émotion. Nous la verrons vibrer au *Miserere* d'Allegri, à Rome, accueillir Liszt à l'Abbaye-aux-Bois et effectuer une de ses dernières sorties pour aller écouter Berlioz... La musique sera pour Juliette Récamier, que les autres arts, la ponctuation de sa vie intérieure.

Pour ce qui concerne le dessin et l'aquarelle, Juliette travaille auprès d'un maître célèbre, Hubert Robert. Né en 1733, ce Parisien avait fait une partie de sa carrière à Rome où il avait suivi le comte de Stainville, depuis duc de Choiseul, à l'ambassade de France. Ami de Fragonard, il était entré, à son retour en France, à l'Académie royale et, depuis 1778, il est conservateur des peintures au récent Muséum. Il mourra à Paris en 1808. La jeune fille disposait, paraît-il, d'un petit atelier à côté du sien.

Dans une lettre à sa famille, Jacques-Rose Récamier constate que l'éducation de Juliette « a été très soignée, bien plus dirigée vers les choses solides que celles du pur agrément qui, cependant, n'ont pas été négligées ».

Parmi les arts d'agrément qu'elle souhaitait qu'on inculquât à sa fille, Mme Bernard englobait l'apprentissage mondain, à commencer par l'art — très parisien — d'être belle et de plaire :

Mme Bernard aimait passionnément sa fille, elle était orgueilleuse de la beauté qu'elle annonçait : ayant le goût de la parure pour son propre compte, elle n'y attachait pas moins d'importance pour sa fille et la paraît avec une extrême complaisance. La pauvre Juliette se désespérait des longues heures qu'on lui faisait employer à sa toilette, chaque fois que sa mère l'emmenait au spectacle ou dans le monde, occasions que Mme Bernard, dans sa vanité maternelle, multipliait autant qu'elle le pouvait.

On l'aura compris, Mme Lenormant détestait la frivolité — et ce qui en découle. Nous ignorons si, réellement, Juliette se morfondait en attendant qu'on eût fini de l'habiller ! Nous pensons qu'elle devait, au contraire, adorer cela. C'était de son âge, elle avait sous les yeux l'exemple d'une « jolie femme », sa mère, et probablement une prédisposition naturelle pour l'élégance. Elle sera même passablement narcissique dans sa première jeunesse, jusqu'à ce qu'une épuration du goût apparaisse chez elle, comme l'émanation d'une exigence personnelle. Pour le moment, elle est une fillette « bon chic bon genre », probablement heureuse de l'être.

On l'emmène à Versailles assister à l'un des derniers (mais elle l'ignore) spectacles de la monarchie, ordonné selon un cérémonial traditionnel et compliqué : ce qu'on appelait *le grand couvert*. On sait que certains jours, le dimanche en principe, le public était admis autour de la famille royale attablée. Mme Lenormant nous dit que les souverains, séduits par la beauté de l'enfant (ce doit être dans les premiers mois de 1789), la firent approcher pour la mesurer avec Madame Royale, leur fille. « Juliette fut trouvée un peu plus grande. »

Il est évident que si Chateaubriand avait eu vent d'une semblable anecdote, il s'en serait servi et en aurait tiré, dans les *Mémoires d'outre-tombe*, l'effet qu'on imagine... Avoir approché Louis XVI et les siens prenait sous la Restauration un relief considérable. Chateaubriand nous a allégrement conté sa « présentation », suivie de la « Journée des carrosses », cette chasse mouvementée qu'il suivit en février 1787. La baronne de Staël a été « présentée », elle aussi, peu après son mariage, et Dieu sait que nous n'ignorons rien des détails piquants de la scène : la traîne de la robe qui se déchire, la gêne de l'intéressée, la bienveillance du roi, plus Saxon que Bourbon ce jour-là, qui lui dit gentiment : « Si vous ne vous sentez pas à votre aise parmi nous, vous ne le serez nulle part ! » À notre avis, Juliette à Versailles, oui. Mesurée avec Madame Royale, douteux.

Ne nous étonnons point de ce que Mme Lenormant nous dise que « l'éducation de Julicette se faisait chez sa mère qui la surveillait avec soin ». En cette fin de XVIII^e siècle, en effet, apparaît une notion nouvelle, très moderne, celle de la famille au sens restreint du terme : les parents et leurs enfants. On commence à s'intéresser à l'enfant en tant que tel. Il n'est plus un élément indistinct de la tribu, qui doit d'abord prouver sa viabilité avant qu'on ne le prenne en considération. Il continue cependant à être intégré d'office au monde adulte. Il est mûr très tôt, sans adolescence, ce passage qui, aujourd'hui, n'en finit pas de durer et dont notre société a fait un véritable mythe.

Fille unique et très entourée, Juliette est un cas particulier, mais aussi un modèle de réussite au regard de cette nouveauté : l'enfant, produit et reflet de sa famille.

Débuts révolutionnaires

Comment Juliette vit-elle la Révolution ? Nous l'ignorons. Les sources familiales sont plus que discrètes sur ce chapitre. En gros, on peut dire que les Bernard-Simonard-Récamier, sortis indemnes de la tourmente, représentent les Parisiens moyens, qui ont eu peur mais ont réussi, nous verrons comment, à passer de justesse entre les mailles du filet terroriste.

Essayons tout de même de nous représenter ce que furent, aux yeux d'une enfant qui n'a pas douze ans au 14 juillet 1789, les dif-

férentes étapes, les paliers successifs de ce bouleversement général, non comme une dramaturgie continue, reconstituée après coup par les visionnaires – et souvent les idéologues – de l'Histoire, mais comme, au contraire, une suite de faits plus ou moins marquants dont il était difficile, à chaud, de comprendre toujours le sens et la portée.

La fermentation des esprits et l'évolution des idées tout au long du siècle avaient préparé les Parisiens à accueillir avec enthousiasme l'écroulement de ce lourd symbole féodal : la Bastille. De même qu'ils furent favorables à l'introduction soudaine du parlementarisme dans la vie politique : depuis longtemps la bourgeoisie éclairée considérait la monarchie représentative, la monarchie à l'anglaise, comme une évolution souhaitable.

Il est à parier que chez les Bernard on dut applaudir à la prise de la forteresse, qui réveillait la Cour (généralement détestée) et mettait un terme qu'on croyait définitif à l'absolutisme, ce crime contre l'esprit.

Le 13 août suivant, la ville entière se rue pour assister à un formidable spectacle, celui de la démolition de la prison, de son effondrement provoqué, ce que Chateaubriand, qui s'y trouve, appelle « l'autopsie de la Bastille » :

Des cafés provisoires s'établirent sous des tentes ; on s'y pressait, comme à la foire Saint-Germain ou à Longchamp ; de nombreuses voitures défilaient ou s'arrêtaient au pied des tours, dont on précipitait les pierres parmi des tourbillons de poussière. Des femmes élégamment parées, des jeunes gens à la mode, placés sur différents degrés des décombres gothiques, se mêlaient aux ouvriers demi-nus qui démolissaient les murs, aux acclamations de la foule. À ce rendez-vous se rencontraient les orateurs les plus fameux, les gens de lettres les plus connus, les peintres les plus célèbres, les acteurs et les actrices les plus renommés, les danseuses les plus en vogue, les étrangers les plus illustres, les seigneurs de la cour et les ambassadeurs de l'Europe : la vieille France était venue là pour finir, la nouvelle pour commencer¹.

Ce Niagara de pierre, dans la lumière estivale, devait être impressionnant. La princesse Adélaïde d'Orléans et ses frères sont menés par leur « gouverneur », Mme de Genlis, sur la terrasse voisine de Beaumarchais et n'en perdent pas une miette. Les ouvriers, paraît-il, les reconduisirent « en triomphe jusqu'à leur voiture ».

Et la petite Bernard, y était-elle, gracieuse enfant en robe de mousseline blanche ceinturée de bleu – une harmonie qui aura toujours sa prédilection – les cheveux libres, comme c'était l'usage, et poudrés de poussière ? Côtoya-t-elle un instant, parmi la foule animée, le jeune chevalier de Chateaubriand, anonyme comme elle, comme elle fasciné par la puissance des grondements du monstre

1. M.O.T. I^{re} partie, livre cinquième, 8.

architectural qu'on abat, par la beauté barbare d'une scène de cataclysme, comme les romantiques n'en inventeront pas? L'idée, avouons-le, n'en serait pas déplaisante...

*
* *

Dans l'entourage des Bernard, la vie quotidienne ne dut pas changer beaucoup pendant les deux années qui suivirent. Si elles furent accueillies avec euphorie par les Parisiens, les réformes premières n'ont pas toujours été appréciées avec justesse. Ce commencement, ils l'ont tous pris pour un aboutissement. Faire s'effondrer comme un château de cartes le carcan croulant de la féodalité ne représentait, pourtant, qu'un début...

On dut approuver, rue des Saints-Pères, les travaux de la Constituante : abolition des privilèges, proclamation de la souveraineté nationale, séparation des pouvoirs, instauration des actes de l'état civil, découpage du royaume en départements. La constitution civile du clergé n'était pas prise au tragique et Juliette fera sa première communion, au printemps 1791, en l'église Saint-Pierre de Chaillot. Dans l'ensemble, on devait être ravi de n'être plus des « sujets » mais des « citoyens », auxquels la Déclaration assignait droits et rôles nouveaux.

On adorait la liberté, on jouait au whist¹, on se préparait à assister à ces périodiques et grandioses cérémonies qui réjouissaient les habitants de la capitale, toutes classes confondues. Dans une lettre à son ami Rosenstein, Mme de Staël écrit : « Le peuple, au reste, ne saisit pas ces nuances, et du matin au soir ce sont *des danses, des illuminations, des fêtes*. Enfin, il se croit heureux... » Ailleurs, elle a raconté la « Journée des brouettes », cette fête de la Fédération, anniversaire de la prise de la Bastille, pour laquelle, les terrassiers ayant fait défaut, les Parisiens, dans un élan civique général, relevèrent leurs manches et, charriant la terre à qui mieux mieux, aménagèrent eux-mêmes l'amphithéâtre du Champ-de-Mars.

Talleyrand, évêque d'Autun, devait être la vedette de ce grand jour : la pluie battante ne refroidit pas les centaines de milliers de personnes rassemblées en signe de concorde nationale, attentives et enthousiastes : « Ce fut un très grand moment, un très extraordinaire acte de foi dans cette patrie menacée, en pleine métamorphose, et que son peuple voulait passionnément sauver. La démonstration fut étourdissante : les Français aimaient la France. Au sommet de la pyramide, point de mire de la nation entière, allait se tenir devant l'autel M. l'évêque d'Autun, face au ciel, face au roi, face à la patrie : il dirait la messe de l'union, de la fraternité, de la paix et de

1. Dans ses *Souvenirs sur Mirabeau*, 1869, une amie d'Émilie de Sartines, Armandine Rolland, raconte qu'elle rencontra, au couvent du Précieux-Sang où elle logeait, les Bernard jouant au whist chez une amie commune.

la liberté. » Son biographe n'est pas plus dupe que Talleyrand lui-même, de ces « simagrées »¹. La foule, elle, délira.

Les réjouissances durèrent plusieurs jours. Les spectateurs dansèrent autour d'un obélisque illuminé « au milieu des plantations élyséennes », des pères de famille entourés de leurs enfants, des amants, des époux, de joyeux amis se livraient avec abandon à ce ravissant mélange de sensations vives et de sentiments doux », nous dit l'historiographe des *Tableaux historiques de la Révolution française*².

Chateaubriand n'était pas là. Mais Juliette, elle... ?

Il y avait alors dans l'air de la capitale une recrudescence de vie, comme souvent pendant les périodes de troubles, que l'auteur des *Mémoires d'outre-tombe* dépeint aussi :

Dans tous les coins de Paris, il y avait des réunions littéraires, des sociétés politiques et des spectacles; les renommées futures erraient dans la foule sans être connues, comme les âmes au bord du Léthé avant d'avoir joui de la lumière. J'ai vu le maréchal Gouvion-Saint-Cyr remplir un rôle, sur le théâtre du Marais, dans *La Mère coupable* de Beaumarchais. On se transportait du club des Feuillants au club des Jacobins, des bals et des maisons de jeu aux groupes du Palais-Royal, de la tribune de l'Assemblée nationale à la tribune en plein vent. Passaient et repassaient dans les rues des députations populaires, des piquets de cavalerie, des patrouilles d'infanterie. Auprès d'un homme en habit français, tête poudrée, épée au côté, chapeau sous le bras, escarpins et bas de soie, marchait un homme, cheveux coupés et sans poudre, portant le frac anglais et la cravate américaine. Aux théâtres, les acteurs publiaient les nouvelles; le parterre entonnait des couplets patriotiques. Des pièces de circonstance attiraient la foule : un abbé paraissait sur la scène; le peuple lui criait : « Calotin! calotin! » et l'abbé répondait : « Messieurs, vive la nation! »³

Oui, « Vive la nation, la loi, le roi ! » C'est encore, pour quelque temps, le mot d'ordre rassurant, pacifique, d'une ville qui bourdonne, s'étourdit de ses derniers plaisirs, une ville qui joue, trafique et danse comme jamais : Paris s'enchant de sa propre rumeur, se grise de son torrent d'idées et de bons mots. Paris, encore, s'amuse.

*
* *

En juin 1791, survient le navrant feuillet de la fuite à Varennes et la foule, cette fois, est muette. Elle obéit aux injonctions placardées dans les rues de la capitale lorsque le roi et les siens y reviennent : « Quiconque applaudira Louis XVI sera bâtonné; quiconque l'insultera sera pendu. » Les sentiments sont mêlés : certains

1. *Talleyrand*, de Jean Orieux, Flammarion, 1970.

2. Édité de 1791 à 1817. Textes de Fauchaux et de Chamfort.

3. *M.O.T.* 1^{re} partie, livre cinquième, 14.

ont définitivement perdu la confiance qu'ils avaient en leurs souverains, beaucoup leur sont hostiles, la plupart sont affligés.

Les Bernard doivent être de ceux-ci. Lorsque la berline royale, aux allures de convoi funèbre, regagne les Tuileries, accompagnent-ils, en voisins consternés, ce triste retour? Leur cœur se serre-t-il, dans la foule silencieuse, au passage des monarques qui, déjà, ressemblent à des prisonniers...? Sentent-ils, dans le silence angoissant, combien l'heure est grave?

Et lorsque, quelques jours plus tard, elle voit passer en grande pompe les cendres de Voltaire – Simonard aurait-il manqué cela? – qu'on menait par le Pont-Royal à l'église Sainte-Geneviève, Juliette sait-elle que ces premiers temps forts révolutionnaires qui ressemblent à des grands spectacles tour à tour allègres, pathétiques ou cérémonieux constituent pour elle un adieu à l'enfance?

C'en est bientôt fini, en effet, des heures rieuses, des jeux insoucients entre deux leçons de harpe ou de danse. Finies, les brillantes réceptions de la rue des Saints-Pères. L'austérité s'installe et subtilement les familles se resserrent, dans l'attente. On attendra peu. Après la prise mouvementée du château des Tuileries en août 1792, les horribles massacres de septembre, un véritable bain de sang, épouvantent Paris. L'engrenage tragique semble désormais inévitable. Jusque-là, on s'était tu, prudemment. Dès lors, on tremble.

CHAPITRE II

LES MARIÉS DE L'AN I

Les circonstances seules lui ont fait une destinée particulière.

Mme LENORMANT.

Les événements se précipitent :

En juillet 1792, l'Assemblée législative, qui à l'automne précédent avait succédé à la Constituante, déclare « la patrie en danger » et des bureaux de recrutement s'installent aux quatre coins de la capitale. En août, Paris se sent en péril : l'invasion étrangère semble imminente. Le château des Tuileries est pris d'assaut et malgré le sacrifice de la Garde suisse, la monarchie est renversée.

La deuxième révolution commence, non dans l'allégresse comme la première, mais dans l'inquiétude et la tension. Le pouvoir exécutif devenu vacant, un conseil provisoire s'en empare, avec à sa tête le tonitruant Danton. L'Assemblée bannit les prêtres réfractaires, fait fermer les couvents, dissout les ordres religieux. Le roi est prisonnier au Temple. La commune de Paris devient dictatoriale et bafoue les libertés personnelles. Elle fait arrêter de nombreux suspects et institue un tribunal criminel extraordinaire. Malgré la carte de sécurité désormais obligatoire sur soi, les Parisiens se sentent peu rassurés.

Du 2 au 5 septembre, une série impressionnante de massacres, apparemment spontanés, a lieu dans les prisons : à l'Abbaye, aux Carmes, au Châtelet, à la Conciergerie, sans oublier la Force, ni la Salpêtrière et Bicêtre où sont les femmes et les enfants en majorité. Odeur de sang. Odeur de gloire : le 20 septembre, la nation remporte sur les Prussiens la victoire de Valmy. À la Législative, Danton avait galvanisé l'auditoire contre les ennemis de la patrie : « Pour les vaincre, messieurs, il faut de l'audace, encore de l'audace, toujours de l'audace, et la France est sauvée ! »

La Convention, qui succède à la Législative, est élue au suffrage universel. La peur est si forte que ne s'exprime qu'une minorité,

prête à tout. Elle abolit la royauté le 21 septembre et déclare la République le lendemain. Nous voici en l'an I. Les Girondins et les Montagnards s'affrontent. On glisse vers la violence et le fanatisme, qu'on appelle alors «aveuglement». On justifie le recours aux mesures d'exception : tribunaux et peine de mort sont réclamés par les uns pour éliminer les autres. Nous sommes loin des «principes de 1789» qui entraînaient les cœurs, loin des Droits de l'homme, dont le premier article réclame le «bonheur commun». On s'imagine qu'on réglerait toute opposition politique en anéantissant physiquement les opposants... On rêvait de tolérance et de Lumières, on est prêt à s'étriper.

Commence le procès du roi. Les consciences sont pétrifiées. La pression populaire, cette masse de «sans-culottes» qui veut faire le bonheur de l'humanité à coups de piques et dont se méfie la Convention, mais que la commune peut à tout moment manipuler et faire se déchaîner, est redoutable et redoutée. Le Parisien moyen se confine chez lui. En ce début d'hiver, l'anxiété, la faim et le froid accablent les esprits.

On exécute le roi le 21 janvier 1793. Les échecs militaires exacerbent la dictature intérieure : on institue un tribunal révolutionnaire, d'exception, bien entendu.

Au début d'avril, Robespierre et Marat veulent en finir avec les Girondins et demandent leur arrestation. Ceux-ci ripostent en envoyant Marat devant le Tribunal révolutionnaire. Nous sommes le 5 floréal an I, 24 avril 1793, trois mois après la mort de Louis XVI. Paris est agité. La foule hirsute des «supporters» de Marat a envahi le tribunal et imposé l'acquittement. Elle le promène ensuite en triomphe...

Ce jour-là, Juliette se marie.

*
* *

Comment Jacques-Rose Récamier en est-il arrivé à demander Juliette à ses parents ? Et pourquoi ?

Nous ne sommes pas «en pleine Terreur», comme l'affirme Mme Lenormant. Elle sera instaurée le 5 septembre suivant. Mais Récamier, comme tous, se rendait compte à quel point l'avenir proche était menaçant : homme de finance, il était persuadé qu'on l'inquiéterait un jour ou l'autre, en quoi il avait raison. Lors des vagues de perquisitions déclenchées en septembre 1793, on trouvera chez lui : «Quatre traites tiré de Londres par André French et Compagnie sur (et accepté) par Durney montant ensemble à la somme de cent mille livres et payable à dix jours de vue [...] plus une autre traite de douze mille livres tiré par Jean Duval et fils de Londres sur et accepté par Mallet frère et Compagnie du 16 août.» Ces cinq traites, le Comité de surveillance «de la section régénérée ci-devant du Mail, à présent Guillaume Tell» en ordonna le dépôt au Comité de sûreté générale de la Convention. «Le citoïen Récamier

banquier, rue du Mail n° 19, chés qui les dittes cinq traites étaient déposées n'est pas exempt de doute en fait d'agiotage quoiqu'on n'ait point trouvé de preuves évidentes dans la vérification de ses papiers¹... »

Il n'en fallait pas plus pour aller à la guillotine. Le tout-puissant Barère, membre du Comité de salut public, interviendra (probablement en court-circuitant le dossier) et sauvera Récamier.

Celui-ci avait donc raison, l'hiver précédent, de penser qu'il subirait le sort de certains de ses amis, tel le banquier Laborde, à l'exécution duquel il assista. Mme Lenormant explique que Récamier vit exécuter le roi, la reine, les fermiers généraux et « tous les hommes avec lesquels il était en relations d'affaires ou de société [...] pour se familiariser avec le sort qui vraisemblablement l'attendait... » Ce stoïcisme nous étonne de la part d'un homme qui, malgré son optimisme légendaire, se révélera très impressionnable, facilement démoralisé dans les difficultés, assujetti au caractère cyclothymique de sa nature.

Cette fascination pour l'échafaud nous paraît plutôt s'expliquer par la stupeur malsaine qui paralysa Paris durant les quelques mois que dura la folie sanguinaire organisée.

Quoi qu'il en soit, il avait peur. Les Bernard aussi. Fonctionnaire royal, M. Bernard pouvait être facilement convaincu d'« aristocratie » et cela suffisait à envoyer à la mort. Ils étaient tous riches, ce qui les désignait aux dénonciations, quelles qu'aient été les précautions prises pour les éviter.

Ils ont donc, et ils n'étaient pas seuls, « inventé » ce mariage, pour préserver Juliette, âgée de quinze ans et trois mois, dans le cas de figure probable où ils seraient frappés. « Préserver » signifiant lui assurer la transmission de leurs fortunes.

Le contrat de mariage, passé devant le notaire Cabal, le 11 avril 1793, est explicite :

Article 3 : Sr et Delle Bernard en considération du mariage donnent et constituent en dot lad. delle future épouse leur fille conjointement et chacun par moitié la somme de soixante mille livres...

Article 6 : Led. futur époux a done et done lad. delle future épouse d'un douaire... de quatre mille livres de rentes viagères...

Article 7 : Dans le cas où la delle future épouse viendrait à survivre à M. Récamier... elle aura... la somme de soixante mille livres par forme de gain de survie²... »

1. Archives nationales, cote F 7 4774, 88.

2. Archives nationales, t. XII 698. L'acte de mariage qui n'existe plus aux Archives de la Seine nous est néanmoins connu par une pièce reproduite dans le *Dictionnaire critique*, de Jal :

« du mercredi 24 avril 1793, acte de mariage de Jacques-Rose Récamier, âgé de quarante-deux ans, né à Lyon, dépt du Rhône et Loire, le 9 Mars 1751, négociant domicilié à Paris, rue et section du Mail... et Jeanne-Françoise-Julie-Adélaïde Bernard âgée de quinze ans, née à Lyon, le 3 décembre 1777, domiciliée à Paris, rue des S^s Pères, section des Quatre Nations... ».

Inutile de dire qu'en ces temps troublés nombreux furent ces couples de circonstance, ainsi que, pour les mêmes raisons – la sauvegarde du patrimoine – les faux divorces : les nouvelles institutions républicaines facilitaient, par leur souplesse, ces entreprises.

Cette union fut une transaction. Mme Bernard, qui depuis dix ans était séparée de biens de son époux, et Récamier n'eurent, sans doute, aucune peine à convaincre M. Bernard et Juliette.

Mais, dira-t-on, pourquoi Récamier, célibataire endurci de quarante-deux ans, nanti d'une armée de neveux lyonnais très attentifs à sa réussite parisienne – et qu'il faudra convaincre eux aussi, ainsi que les sœurs Récamier – pourquoi ce vieil et fidèle ami de la famille veut-il transmettre sa fortune à Juliette ?

La réponse est claire : parce qu'elle était sa fille et qu'il le savait.

Expliquons-nous. Mme Lenormant nous dit, elle pesait, n'en doutons pas, chacun de ses mots :

... il [Récamier] avait toujours été prévenant pour son enfance, elle [Juliette] avait reçu de lui ses plus belles poupées, elle ne douta pas qu'il ne dût être un mari plein de complaisance; elle accepta sans la moindre inquiétude l'avenir qui lui était offert. Ce lien ne fut, d'ailleurs, jamais qu'apparent; Mme Récamier ne reçut de son mari que son nom. Cela peut étonner, mais je ne suis pas chargée d'expliquer le fait; je me borne à l'attester, comme auraient pu l'attester tous ceux qui, ayant connu M. et Mme Récamier, pénétrèrent dans leur intimité. M. Récamier n'eut jamais que des rapports paternels avec sa femme; il ne traita jamais la jeune et innocente enfant qui portait son nom que comme une fille dont la beauté charmait ses yeux et dont la célébrité flattait sa vanité.

Herriot, quant à lui, est moins net : il mélange le mariage blanc – tous les contemporains en furent témoins – et le prétendu « cas », dont nous parlerons ensuite, qui n'est qu'un ragot, né après la mort de Juliette. En ce qui concerne le mariage, Herriot écrit : « L'affaire, car selon nous c'en fut une, fut vite conclue » et plus loin : « Cette vérité n'est pas tout entière à découvrir »... C'est qu'il l'avait découverte ! Herriot cite Mme Mohl, une Anglaise élevée à l'Abbaye-aux-Bois qui, dans un livre de souvenirs, publié trois ans après celui de Mme Lenormant, en 1862, évoque la rumeur qui, du vivant de Juliette, faisait état de la paternité de Récamier. Herriot avait parfaitement compris.

Il cite, en note, d'une façon anodine et sans l'éclairer, la preuve même de cette paternité, connue, et pour cause, dans les deux familles. Reprenons les papiers de Juliette dans lesquels, effectivement, est énoncée noir sur blanc une allusion qu'il suffit de replacer dans son contexte pour la rendre transparente.

La mention de la paternité de Récamier figure dans une lettre de Camille Jordan à Juliette, lettre qu'il lui écrit sous l'Empire, alors qu'elle vient de séjourner à Lyon, où elle a, bien entendu, séduit tout le monde : la jeune femme de Camille Jordan, leur petite fille, les

redoutables sœurs Récamier, dont Mme Delphin, dames d'œuvres efficaces et bien-pensantes, ainsi qu'un curieux personnage, lady Webb dite Milady, une Anglaise retenue à Lyon par le blocus continental et qui s'était, elle aussi, prise de passion pour Juliette. Ajoutons que Camille Jordan était un homme d'une haute tenue morale et politique : ami des Bernard et des Récamier de longue date, lyonnais comme eux, très lié avec Mme de Staël, il était des intimes de la famille, une sorte de père de substitution pour Juliette, ce qui explique la liberté avec laquelle il s'exprime. Voici le passage de la lettre qui nous intéresse¹ :

[...] Je me hâte de vous dire que votre passage en effet comme celui d'un bon ange a semblé me porter bonheur. Mon enfant va toujours de mieux en mieux et n'exige plus que des soins sans donner l'ombre d'inquiétude. Nous avons enfin des nouvelles de Degérando qui assure qu'il se rétablit quoique avec lenteur je respire donc, et vous me trouverez je l'espère au printemps, avec un cœur et un visage moins tristes, tout entier au plaisir de vous revoir, de vous accompagner, et inflexible pour vous traîner dans nos (musées) et nos vallons et vous faire admirer de vive force toute votre patrie. Vous le devez au moins par reconnaissance, car c'est merveille comme dans peu de jours et sans paraître y toucher vous avez ajouté de cœurs à tant de cœurs déjà conquis, depuis ces pieuses sœurs qui pardonnaient presque à leur curé d'avoir failli pour faire un enfant tel que vous, jusqu'à la dissipée Milady qui eut presque abandonné son amant pour une telle amie.

Les « pieuses sœurs » sont évidemment les sœurs Récamier. Leur « curé », c'est-à-dire, dans le contexte, leur gourou, leur protecteur et chef de clan, Récamier lui-même. « Pardonnaient presque », parce que dans ce milieu si fermé et si pointilleux sur les mœurs, Récamier passait pour un homme léger, il en reste des traces dans le jugement que porte sur lui sa nièce, Mme Lenormant. Ajoutons, pour mieux comprendre le ton de Camille Jordan, que ni lui ni Juliette n'étaient des bigots...

Ce passage n'a rien, contrairement à ce qu'en dit Herriot, d'« étrange ». Il eût été étonnant de trouver sous la plume d'un homme aussi intelligent et structuré que Camille Jordan une obscurité ou un non-sens. Il savait parfaitement ce qu'il voulait dire à Juliette qui le comprenait sans ambiguïté. Cela résout le problème, du même coup, de savoir si elle savait que Récamier était son père. En octobre 1807, elle sait. Quand l'a-t-elle su ?

Lors de son mariage ? Nous ne le pensons pas. Sa mère, auprès de qui elle continuera à vivre, et dont elle était si proche, le lui expliquera, plus tard : à deux reprises au moins, les circonstances se prêteront à ce difficile aveu...

1. Lettre de Camille Jordan à Juliette Récamier, du 4 octobre 1807, Ms. B.N. N.A.F. 14070. Nous avons, ici comme ailleurs, respecté la ponctuation originale du manuscrit.

S'il y eut mariage blanc, il n'y eut pas inceste. Juliette Récamier n'est pas Peau d'Âne, la princesse poursuivie par un père dénaturé. Récamier, au contraire, la comblera, elle n'aura qu'à demander pour recevoir des robes couleur de Lune ou de Soleil... Il la traitera en enfant gâtée, ce que d'ailleurs désapprouvera l'une des sœurs Récamier, Marie-Antoinette, qui commente cet étrange mariage en ces termes :

[...] elle l'a plutôt regardé comme un père que comme un époux ; lui, pour s'en faire aimer, en a fait une enfant gâtée en adhérant à toutes ses volontés. Mme Bernard, la mère, y a ajouté encore en lui persuadant qu'elle surpassait la moyenne partie des femmes en beauté et en fortune ; elle a donc cru pouvoir se livrer à la dépense et au grand luxe...

La famille lyonnaise n'est pas facile : il fallut bien l'avertir en 1793 de ce qui allait se passer. Jacques-Rose concocta une longue et prudente lettre à son beau-frère Delphin, retrouvée par Herriot, et dans laquelle il annonce avec ménagement son intention de se marier, ce qu'il envisage, dit-il, « avec tout le calme de la raison et le discernement de l'homme sage ». Suit un portrait, sans la nommer, de l'heureuse élue : « Elle est malheureusement trop jeune. Je n'en suis point amoureux, mais j'éprouve pour elle un attachement tendre et vrai », à quoi il ajoute, non sans un humour discret : « Il est difficile d'être plus heureusement née. » Il en arrive à nommer Mlle Bernard : « Sans isoler la jeune personne de ses père et mère, comme en l'isolant, je ne vois aucun reproche à éprouver de l'opinion publique... » Suit le petit couplet sur « les sentiments pour la fille » qui, pourrait-on dire, « tiennent à ceux qu'il a eus) pour la mère... ». Il explique qu'il « lui suppose une fortune bien nette de 200 à 250 milles livres en portefeuille » et « qu'ils sont disposés l'un et l'autre au plus grand ordre comme à une économie bien entendue mais stricte¹ »... Ce petit chef-d'œuvre de diplomatie dut cependant déclencher une certaine agitation dans la volière familiale.

Si l'on en croit un témoin de seconde main – et de la troisième génération – Louis de Lomenie, l'un des gendres de Mme Lenormant : « M. Récamier allant à Belley voir sa famille [à la fin de l'Empire] et trouvant au salon un buste de sa femme s'écria : "Voilà mon sang!"² » Cette franchise – qui confirme la lettre de Camille Jordan – dut aider à l'acceptation de Juliette au sein du clan... Acceptation progressive et que favorise l'adoption de la petite Cyvoct, la future Mme Lenormant.

À tout prendre, cet étrange couple fut affectueux et solidaire : Récamier, s'il continua de mener sa vie privée hors foyer, donna à Juliette, en plus de son nom, fortune et protection. Quand il devint

1. Nous reproduisons l'intégralité de cette lettre, en annexe.

2. In Journal inédit de Louis de Lomenie, à la date du 4 décembre 1850, reproduit par le duc de Castries, dans sa biographie de Mme Récamier, p. 328.

un vieillard – qui mourut fort âgé – elle se chargea, en revanche, de l'entourer. Les formes furent respectées, à part un petit détail révélateur : M. Récamier, toujours, tutoya Juliette qui, toujours, le vouvoya.

Quant au trop fameux « cas », finissons-en avec ce qui n'est qu'un fantasme collectif, une projection réductrice envers une femme belle, riche et célèbre, experte, aussi, à désamorcer les ardeurs masculines. De son vivant, il fut principalement question du mariage blanc, hormis un petit refrain dirigé contre sa liaison avec Chateaubriand, et qui disait :

*Juliette et René s'aimaient d'amour si tendre
Que Dieu, sans les punir, a pu leur pardonner.
Il n'avait pas voulu que l'un put donner
Ce que l'autre ne pouvait prendre.*

Une épigramme à la parisienne, typique, mais que l'on démonte sans trop de mal : quand on connaît la vitalité amoureuse de Chateaubriand, on sourit du ridicule de vouloir en faire un impuisant ! Quant à la dame de l'Abbaye-aux-Bois, sa réserve faisait mystère, mais c'est tout.

Le ragot est né essentiellement de Mérimée, cette peste, évoquant un jour, auprès de Maxime du Camp qui le rapporte, la vertu de Mme Récamier. « C'était, dit-il, un cas de force majeure ! » Mérimée détestait cordialement Juliette qui avait détourné de lui, en le subjuguant, le jeune Ampère, pour lequel l'auteur de *Colomba* éprouvait une de ces amitiés exclusives comme on en a à vingt ans. Mérimée, en tout cas, ne pardonna jamais. Colporté et amplifié, le mot trouva – c'était l'époque de la traversée du désert de Chateaubriand dans les lettres françaises – un terrain propice. On se délecta de l'idée que, si elle avait été une privilégiée de l'existence, Juliette n'en était pas moins une femme anormale, « barrée » par une anomalie de la nature. Sottises ! Qu'Herriot fut le premier à réfuter.

Il utilise trois arguments :

« La remarquable harmonie physique », dont, toute sa vie, jouira Mme Récamier. « La persistance de cet équilibre, la stabilité du caractère, cette absence d'irritabilité, la sûreté de son jugement, ajoute-t-il, s'accordaient mal avec l'hypothèse d'une anomalie primitive. » C'est juste. Ensuite, le fait que Juliette ait accueilli avec facilité, à Coppet, en 1807, la demande en mariage du prince Auguste de Prusse. Sur cela aussi, nous sommes d'accord.

En revanche, nous ne le sommes pas sur le dernier argument, celui selon lequel M. Récamier aurait regretté, en refusant le divorce que Juliette lui aurait demandé alors, « d'avoir respecté des susceptibilités et des répugnances sans lesquelles un lien plus étroit n'eût pas permis cette idée de séparation ». Ce qui revient à dire, en clair, que Récamier n'a pas consommé son mariage parce que Juliette ne l'a pas voulu (et donc, si elle avait le choix : pas d'anomalie).

Récamier n'a jamais rien écrit de pareil. C'est du pur Lenormant, qui a bien du mal, d'ailleurs, à justifier la conduite de sa tante lors de la « crise » prussienne. Toutes les lettres que nous possédons de Récamier à Juliette sont également empreintes de libéralité paternelle. Ce ton de chantage sentimental n'est pas de mise entre eux. « Répugnance » est un mot qui revient constamment sous la plume de Mme Lenormant, il appartient à sa rhétorique habituelle et relève de ses catégories mentales on ne peut plus caractérisées.

Répetons-le : s'il y eut mariage arrangé entre Récamier et sa fille naturelle, il n'y eut jamais vie conjugale. Ils auraient pu, au sortir de la tourmente, se marier religieusement. Ils ne l'ont évidemment pas fait. Ils auraient pu, aussi, divorcer, comme le leur permettait la loi du 20 septembre 1792, toujours en vigueur. Ils ne l'ont pas fait non plus, même s'ils y ont songé. Le plus probable, c'est qu'une fois installés dans cette nouvelle distribution des rôles ils durent s'en accommoder. Il leur fallut intégrer cette situation et l'équilibre qu'elle commandait. Ils le firent avec suffisamment d'aisance pour en oublier l'origine et vivre, chacun pour sa part et à sa manière, des existences somme toute heureuses. Le « respect des usages », ce code de bonne conduite sociale fait d'éducation et de maîtrise de soi, certainement, les y a aidés.

À la démonstration d'Herriot, ajoutons ceci :

Quelles qu'aient été, en effet, les difficultés, nous dirions aujourd'hui les blocages, de Mme Récamier dans sa vie amoureuse — elle les résoudra grâce à Chateaubriand — peut-on imaginer que ses intimes, sa mère et sa fille adoptive, eussent méconnu une réelle anomalie physique chez elle ? La première aurait-elle envisagé, dans son testament, une série de dispositions financières très précises pour le cas où Juliette se serait remariée et aurait eu des enfants ? Et la seconde aurait-elle rapporté ainsi certains regrets qu'exprimait Juliette : « Elle [Juliette] avouait [...] qu'un mariage selon son âge et son cœur lui aurait fait accepter avec joie toute l'obscurité du vrai bonheur. Elle ne craignait pas d'ajouter qu'une déception marquée dans un rapport ordinaire l'eût rendue vulnérable à des attaques contre lesquelles continuaient de la protéger le premier silence de son cœur. »

Traduisons : si Juliette avait pu se marier normalement avec un garçon de son âge et que celui-ci l'eût déçue, elle n'aurait pas eu de scrupule à se laisser aller à un sentiment tendre pour quelqu'un d'autre. Et quand nous disons sentiment, c'est un euphémisme. Voir ce qui arriva, le jour où elle aima vraiment, avec M. de Chateaubriand...

*
* *

Juliette était parfaitement normale. C'est la situation dans laquelle elle fut placée qui ne l'était pas ! À peine eut-elle le temps d'être Mlle Bernard qu'elle devint, sans l'avoir voulu, mais sans

s'y être opposée non plus, Mme Récamier. Cette entrée dans la vie adulte fut brutale et ne laissa aucune place à ce qui naissait alors et qu'on reconnaissait à peine : l'adolescence. Juliette n'eut pas le loisir d'en éprouver les états d'âme, non plus que leur attendrissant cortège de battements de cœur, rêveries mélancoliques et délectables petits secrets partagés avec l'amie de prédilection... Elle quitta ses livres d'images et les oiseaux de sa volière (avait-elle une volière ?) pour inscrire sur un registre notarial son destin de femme.

Femme à part entière, elle en acquiert le statut par ce mariage, encore qu'inaccompli, ainsi que l'entrée de plain-pied dans la vie sociale. Mais voilà... Il n'y a plus de société. Elle s'est dissoute et la vie bascule dans une épouvantable fantasmagorie : la Terreur. Un cauchemar qu'il faut traverser vaille que vaille sans en comprendre l'enjeu, sans en connaître l'issue.

La sanglante utopie qui prétend changer non tant la société que l'être humain laissera dans les esprits un souvenir indélébile. Phénomène plus qualitatif que quantitatif, la Terreur, absurde, sans excuse (la légitime défense, même si elle sert de prétexte, n'autorise pas l'exaction), met à nu la barbarie et le fanatisme latents de la nature humaine, toujours prompts à resurgir lorsque les garde-fous inventés par la société ne sont plus assurés.

« Liberté, égalité ou la mort ! », tel est le programme. Chateaubriand et Mme Vigée-Lebrun, lorsqu'ils reviendront, plus tard, d'émigration, déchiffreront, ahuris, sur les murs de Paris le slogan terroriste. Que de ravages commis au nom de cette fureur égalitaire ! Pas une famille, dans le milieu auquel appartient Juliette, qui n'ait souffert pendant ces quelques mois de menaces et de convulsions.

Après Thermidor (juillet 1794), on respirera, mais on frissonnera rétrospectivement. Que serait-il advenu sans l'impondérable, la protection de Barère ou les relations de Simonard qui appartenait, certainement, aux actifs cercles maçonniques de la capitale ? Que serait-il advenu de la France si l'ordre nouveau drapé dans une emphase empruntée à une antiquité de pacotille, imbu de ses dogmes, gonflé de grands mots et nourri de haines personnelles si petitement humaines, avait triomphé ? À l'heure du bilan, les esprits éclairés sont navrés devant la dégénération des idées des Lumières en vandalisme primaire, devant la destruction aveugle d'un humus plusieurs fois séculaire qu'il va falloir, patiemment, recomposer. On conçoit un dégoût profond envers les excès d'où qu'ils viennent ainsi, et surtout, qu'une complète absence d'illusions devant l'humain. Rousseau, cette fois-ci, est bien mort.

Juliette, elle aussi, a observé la bassesse, la vanité, la sottise et la cruauté des êtres. Nul doute qu'*a contrario* elle ait tiré de cette tragédie des leçons d'équilibre, de modération et de bienveillance. Quand on a traversé des moments de pareil dérèglement, de pareille démesure, on apprécie plus justement les vertus et les nécessités de

la sagesse, de la compétence, de l'esprit de tolérance, en un mot de la civilisation, qui commence par la civilité. Juliette en deviendra l'un des symboles. C'est qu'elle fut fortifiée dans ses penchants naturels par ce qu'elle avait pu voir, à l'âge de seize ans, au sein d'une ville qui passait pourtant, peu d'années auparavant, pour le modèle universel et achevé de l'art de vivre ensemble.

Sombres apprentissages pour une jeune femme qui n'est encore qu'une Parisienne parmi tant d'autres... Comment cette petite Mme Récamier de l'an II se transforma-t-elle en une célébrité que la terre entière enviera et copiera et dont on continue de parler aujourd'hui, c'est ce que nous verrons maintenant.

CHAPITRE III

PARIS REDEVIENT UNE FÊTE

Cette ville est toujours la même, tout pour le plaisir, tout aux femmes, aux spectacles, aux bals, aux promenades, aux ateliers des artistes.

BONAPARTE.

(Lettre du 12 août 1795 à son frère Joseph.)

À l'aube du Directoire, Paris « tout fumant encore » – les Goncourt exagèrent à peine – s'éveille d'un mauvais rêve. La réaction thermidorienne a fait, en l'espace de cinq mois, du bon travail. Elle a réussi à anesthésier la dictature. Elle a jugulé le Comité de salut public et la Commune, épuré les comités révolutionnaires, fermé le Club des Jacobins, aboli les odieuses lois de prairial et des suspects ». Peu à peu, les prisons se vident, les familles se reforment, les émigrés, clandestinement, reviennent. La capitale, engourdie, semble avoir été la proie d'une escouade de garçons bouchers en délire : monuments dévastés, églises mutilées, hôtels démeublés, tout respire l'abandon et, s'il faut en croire les témoins, l'herbe pousse entre les pavés du faubourg Saint-Germain. La pénurie et l'inflation sont galopantes. On manque de tout, plus rien ni personne n'est à son ancienne place, mais qu'importe ! Une véritable résurrection s'opère. Avec une vigueur sur laquelle on s'est souvent mépris, l'instinct de vie renaît et l'allégresse, qui succède à l'angoisse, ressemble fort à une purification collective. Paris s'apprête, de toutes ses forces vives, à redevenir ce qu'il a toujours voulu être : une fête permanente.

Spectacle inouï que ce chambardement d'une société qui, pour avoir abdiqué ses aspirations progressistes les plus raisonnables, a connu l'austérité spartiate, le baptême du sang et qui, maintenant, se reprend, se recoagule, si l'on peut dire, mue par une irrépressible rage de vivre ! Pour avoir frôlé la mort, on ne veut plus qu'oublier, s'amuser, s'étourdir. La griserie, après la Terreur, est à l'ordre du jour.

Le plaisir et les affaires, voilà ce qui va occuper les Parisiens pendant les quatre années du régime directorial.

Pour l'heure, on s'enchant de rien, précisément parce qu'on est démuné de tout, ou presque. On vit dans la rue puisque les maisons sont désorganisées, et quand, par extraordinaire, on est reçu, on se doit, si on le peut, d'apporter son morceau de pain et de déposer discrètement son obole dans une coupe, placée à cet effet sur la cheminée du salon. Après quoi, on passe à table, bien décidé à festoyer toute la nuit...

Quelle vitalité dans cette aptitude à digérer l'horreur! Les parents de guillotins donnent des bals de victimes. L'élémentaire bon ton, pour y paraître, est d'avoir été au moins emprisonné. On y danse en deuil. Les belles s'y présentent la nuque dégagée, un fil rouge autour du cou ou de la taille.

Danser, voilà la grande affaire! Des bals publics, ou bals de souscription, s'établissent un peu partout, même sur les anciens cimetières, comme le bal des Zéphirs à Saint-Sulpice. On en comptera jusqu'à six cents. Les plus prisés sont ceux de l'hôtel de Longueville, de Thélusson, de Richelieu, de Calypso ou de la Chine. Sans parler des *Jardins de plaisir*, comme Tivoli, rue Saint-Lazare, la Grande Chaumière, Mouceaux (l'actuel parc Monceau), où après avoir valsé on assiste à des pantomimes et à des feux d'artifice.

La jeunesse dorée donne le ton. Un peu comme les zazous de 1945, les muscadins de 1795, collet noir et gourdin à la main – qu'ils nomment drôlement leur « pouvoir exécutif » et dont ils se servent, à l'occasion, contre ce qui reste de terroristes – affichent un dandysme d'attitude qui n'est, au fond, que l'expression d'un individualisme passionné. C'est que l'individu a été laminé par l'État. La pression qu'il a subie lui fut insupportable. Au fur et à mesure que réapparaissent les libertés, il reprend ses droits, avec une particulière avidité. Cela ne va pas sans quelques déviances, et bientôt les incroyables et les merveilleuses feront les délices des chroniqueurs, celles aussi des détracteurs du Directoire qui, trop souvent, n'ont retenu de la vie parisienne d'alors que ce phénomène marginal. On stigmatisera leur bizarrerie, leur accoutrement ridicule, leur incroyable – précisément – façon de parler, susurrante et minaudière. Eux aussi, à leur manière, traduisent l'ivresse du retour à l'existence, à l'affirmation de soi.

Au diable l'uniformité républicaine, la carmagnole et les sabots! La mode se cherche encore, hésite entre l'anglomanie – qui, pourtant imposera la *spencer* et le *shawl* – et l'anticomanie qui, depuis cinquante ans, ne cesse de se manifester diversement... Sous la double influence de la peinture et du théâtre, les premières nymphes surgissent parmi les promeneurs, libérées du corset et de la poudre. À défaut de porter les cheveux courts à la porc-épic, à la Titus ou à la Caracalla, ces ravissantes adoptent des perruques à la grecque, de préférence blondes.

Malgré la crise financière due à l'émission constante d'assignats, la seule monnaie légale, et donc à leur dépréciation, la vie économique reprend. Le luxe ne reparait que timidement, l'instabilité des prix est inquiétante et lorsque la Convention se sépare, le 26 octobre 1795, la cherté de la vie, malgré les efforts de Cambon, est à son comble. Mais déjà les banquiers tiennent le haut du pavé. Ils attendent la stabilisation du pouvoir pour prendre en main les rênes de la vie sociale, miraculeusement resurgie. Récamier est l'un d'eux, et non des moindres.

*
* *

Il vit dans un hôtel construit en 1790, par Berthault, au numéro 12 de la rue du Mail, près de la place des Victoires, que la Convention a rebaptisée place de la Victoire nationale, sans plus de précision. Il s'agit d'une vaste maison dont il reste aujourd'hui les fenêtres en façade et le balcon de l'étage noble ainsi que la cage d'escalier et qui fut édifiée sur l'emplacement de l'hôtel (meublé) de Metz, où le jeune Bonaparte demeura quelque temps. Récamier, comme il le fera toute sa vie, tient ses bureaux à proximité de sa résidence, en l'occurrence à l'entresol du numéro 19 de la même rue.

Juliette y a-t-elle transporté ses pénates? Est-elle demeurée rue des Saints-Pères? La seule certitude est qu'elle n'a pas quitté sa mère, Bernard et Simonard continuant de se tenir une mutuelle compagnie.

Il existe dans ses papiers un quatrain anonyme, non daté, passablement académique et platement intitulé : « Sur Mme Récamier au moment de son mariage ».

*Il faut l'aimer, hélas! Sans espoir de retour!
Son cœur ignore encore les trésors qu'il recèle,
De la fille des dieux image trop fidèle,
C'est Vénus, mais avant qu'elle ait conçu l'amour¹...*

Notre Vénus en herbe ne se montre pas encore en public. Elle parfait, bourgeoisement, son éducation première. De cette époque, un seul document direct nous renseigne sur elle : il s'agit d'une lettre adressée à Mme Delphin, l'une de ses belles-sœurs lyonnaises, d'un ton convenu et charmant, qui se conclut par ces mots : « Vous êtes bien bonne, ma chère sœur, de désirer mon portrait; si vous me connaissiez davantage, vous sauriez que ce n'est point un cadeau à vous faire mais c'est un moyen de me rappeler à votre souvenir, je le saisirai avec empressement². »

Sous la calligraphie appliquée, la graphologie distingue – déjà – une personnalité structurée, une capacité d'argumentation pré-

1 Ms. B.N. N.A.F. 14087, f. 146.

2 Ms. B.N. N.A.F. 14087.

cise, un esprit attentif et concentré et d'évidentes qualités d'intelligence¹.

Les affaires de son mari prospèrent. La maison de la banque Récamier et Cie figure, pour la première fois, à l'Almanach national de l'an V (septembre 1796-septembre 1797). Elle ne comprend que deux « associés » (les sociétés se constituaient en nom collectif, les associés étant, au-delà de leur mise initiale, responsables personnellement sur tous leurs biens), Jacques-Rose et Laurent Récamier, ce dernier venu de Lyon partager la vie professionnelle et la réussite de son frère.

Éclatante et rapide réussite, car cette banque prend très vite une dimension considérable en participant aux fournitures du gouvernement, celles, en particulier, nécessaires aux hôpitaux militaires. Récamier est, en outre, actionnaire et administrateur de la Caisse des comptes courants, créée en juin 1796, lors du retour à la monnaie métallique et qui, à l'aube d'une période de déflation, fut chargée d'organiser et de développer le crédit. L'une des trois banques les plus importantes de Paris, elle sera absorbée par la Banque de France, lors de la fondation de celle-ci, en février 1800, dont Récamier sera élu régent.

Dès son installation sur la place, Récamier apparaît comme un technicien de la haute finance, à ne pas confondre – ses contemporains le savent – avec la horde de fournisseurs-spéculateurs, passés maîtres dans l'agiotage et que le théâtre a ridiculisés avec entrain. Il n'est pas de ces parvenus, de ces modernes Turcaret, aux irrésistibles mais vacillantes ascensions.

Sa réputation en témoigne, Récamier est aimé et respecté. Sa bienveillance et sa parfaite urbanité doivent y être pour quelque chose. Il allie le sérieux et la solidité du gestionnaire de haute volée à l'audace, pour ne pas dire le goût du risque, de l'entrepreneur. Et s'il s'enrichit, on aurait garde de l'oublier, c'est qu'alors les métiers de banquier, d'une part, et de commerçant, d'autre part, sont compatibles. Ajoutons que ce grand financier a la capacité de flairer et d'accompagner les développements politiques de son temps. C'est incontestable, tout banquier de renom se trouve alors lié au pouvoir en place. Comment celui-ci s'organise-t-il ?

*
* *

La nouvelle Constitution dite de l'an III (1795) exprime l'idée fixe de l'opinion : se garantir contre la dictature. Le suffrage est censitaire, les pouvoirs exécutif et législatif sont soigneusement séparés. L'exécutif est confié à cinq directeurs, installés au palais du Luxembourg. Le législatif à deux assemblées : la Chambre ou Conseil des Cinq-Cents qui siège au Palais-Bourbon, le Sénat ou Conseil des Anciens qui siège aux Tuileries. L'une et l'autre sont

1. Nous renvoyons, en annexe, aux analyses de Monique Deguy.

renouvelables par tiers chaque année, de façon qu'aucune majorité durable ne s'y impose. La faiblesse de ce système est, bien évidemment, qu'en cas de conflit grave entre les deux pouvoirs la seule issue possible réside dans un coup de force. Bonaparte ne sera pas le dernier à le comprendre.

Le souci du Directoire est d'empêcher que les Jacobins ou les royalistes ne s'emparent du gouvernement. Il lui faut naviguer à l'estime entre ces deux forces opposées. Dangereux équilibre que Barras, néanmoins, pratiquera habilement. Une série de petits coups d'État se succéderont jusqu'à celui de Brumaire qui, lui, réussira et établira le Consulat, en décembre 1799 :

– Le 1^{er} prairial an III (20 mai 1795) : on écrase les Jacobins. Paris est désarmé, le Tribunal révolutionnaire supprimé.

– Le 13 vendémiaire an IV (5 octobre 1796) : on écrase les royalistes (Bonaparte fait tirer sur les sectionnaires, sur le parvis de l'église Saint-Roch).

– Le 18 fructidor an V (4 septembre 1797) : trois directeurs menacés s'appuient sur la fraction républicaine de l'armée contre les royalistes. Déportations nombreuses.

– 22 floréal an VI (4 mai 1798) : les directeurs écartent légalement les Jacobins nouvellement élus.

– 30 prairial an VII (18 juin 1799) : sous la pression des Jacobins, trois directeurs sont évincés. La « loi des otages » contre les parents d'émigrés ou d'insurgés, qui rappelle par trop 1793, déclenche dans les rangs « réformateurs » une réflexion qui mènera à Brumaire.

Pendant ces quatre années, la guerre extérieure continue. Si la Hollande, récemment conquise par les Français, s'est constituée en République batave, si l'Espagne leur a abandonné ce qu'elle possédait encore de l'île de Saint-Domingue, si la Prusse a reconnu, au traité de Bâle, l'occupation de la rive gauche du Rhin, ni l'Angleterre ni l'Autriche n'ont l'intention de déposer les armes. Il faudra l'étourdissante campagne d'Italie pour que l'Autriche s'incline. L'Angleterre poursuit la lutte et sa flotte va donner maille à partir à l'armée de Bonaparte, dangereusement aventurée en Égypte.

Sur cette toile de fond politique relativement instable, la France fait son apprentissage de nation doublement moderne : par son régime mal consolidé, la République, et par sa nouvelle classe dominante, la bourgeoisie, qu'ont fortifiée, à la campagne comme à la ville, les acquis de la Révolution.

Une jeune femme apparaît...

Un témoin particulièrement réceptif décrit l'activité débordante de Paris : « Le luxe, les plaisirs et les arts reprennent ici d'une manière étonnante ; hier, on a donné *Phèdre* à l'Opéra, au profit d'une ancienne actrice ; la foule était immense depuis deux heures

après midi, quoique les prix fussent triplés. Les voitures, les élégants reparaissent, ou plutôt ils ne se souviennent plus que comme d'un long songe qu'ils aient jamais cessé de briller. Les bibliothèques, les cours d'histoire, de botanique, d'anatomie se succèdent. Tout est entassé dans ce pays pour rendre la vie agréable... »

Bonaparte, car il s'agit de lui, continue de confier ses impressions à son frère Joseph, non sans cette pointe de misogynie ambiguë qui le caractérise : « Les femmes sont partout, aux spectacles, aux promenades, aux bibliothèques. Dans le cabinet du savant, vous voyez de très jolies personnes. Ici seulement de tous les endroits de la terre, elles méritent de tenir le gouvernail ; aussi les hommes en sont-ils fous, ne pensent-ils qu'à elles et ne vivent-ils que pour elles. Une femme a besoin de six mois de Paris pour connaître ce qui lui est dû¹. »

Cela dit – et bien dit – le jeune officier corse, dont les allures de Chat botté déclenchent le fou rire des sœurs Permon (la cadette fera parler d'elle après son mariage avec Junot), ne demande, pour le moment, qu'à être séduit par la grâce inimitable des Parisiennes.

Quelles sont-elles, ces beautés qui font tourner les têtes ?

La plus populaire, la capiteuse héroïne de Thermidor, ci-devant marquise de Fontenay, vient d'épouser son héros et libérateur, Tallien. Mme Tallien, procréatrice invétérée, exubérante et dynamique comme une belle plante, est aimée pour son dévouement et sa générosité envers ses compagnons de prison, qu'elle a aidés autant que le lui permettait son ascendant sur Tallien. Le public lui attribue le déclenchement de la réaction thermidorienne qui a fait chuter Robespierre et qui, ensuite, a sorti le pays de l'impasse sanglante dans laquelle il se fourvoyait. On l'appelle pour cette raison Notre-Dame de Thermidor ou Notre-Dame de la Délivrance.

Elle vient de s'installer allée des Veuves (au bas de l'actuelle avenue Montaigne) dans une pittoresque « chaumière » recouverte de lilas. Elle cultive la manière antique, son intérieur raffiné et ses tunique pompéiennes en témoignent. Belle, avenante et bien née, elle groupe sans difficulté autour d'elle tout un petit monde influent, passablement mêlé. Des conventionnels côtoient des royalistes, des gens d'affaires, des poètes et des musiciens. Barras, Fréron, Cherubini, Joseph Chénier, Méhul et le chanteur Garat comptent parmi les fidèles de cette femme à la mode. Parfois, le Chat botté passe par là, silencieux, attentif...

Après avoir donné le jour à une fille appelée Rose-Thermidor, Mme Tallien, qui n'aime plus guère son mari, se rapproche de l'homme du jour, Barras. Elle devient la femme la plus en vue du milieu gouvernemental, la provocante animatrice des soirées du Luxembourg, drapée dans son *shawl* de cachemire rouge. « On ne pouvait être plus richement déshabillée », dira d'elle, à cette époque, Talleyrand. Elle se lassera vite de Barras et le quittera pour un autre

1. 18 juillet 1795.

personnage important, une des grosses fortunes du Directoire, le banquier Ouvrard, auquel elle donnera quatre enfants, avant de faire une honorable fin en devenant, sous l'Empire, princesse de Chimay.

Parmi les amies intimes de Mme Tallien, il en est une dont les malheurs sont touchants : elle est veuve, ruinée, les biens de son mari ayant été confisqués après la mort de celui-ci sur l'échafaud. Au sortir de prison, elle se retrouve avec deux petits enfants et peu de pain à leur offrir... Cette aimable ci-devant s'appelle Rose de Beauharnais. Tallien l'aide, en lui faisant restituer ce qu'il peut. Cela ne suffit pas à la nonchalante créole, qui eût volontiers échangé cette vie d'expédients contre les doux balancements d'un hamac près des frangipaniers... Elle se met sous l'efficace protection de Barras. Plus tard, le sceptique et séduisant directeur l'aiguillera vers son jeune poulain, Bonaparte, qu'un rien de parure et de savoir-faire amoureux éblouira. Le mariage qui s'ensuivra mènera Mme Bonaparte, rebaptisée Joséphine, un peu plus loin, certes, qu'elle n'aurait pu l'imaginer en mars 1796.

Autour de ces deux astres gravite un essaim de vaporeuses néo-Athéniennes dont les mousselines savamment drapées trahissent la gracieuse impudeur, symbole de libération et de plaisir. On a voulu que Juliette en soit. On s'est trompé. Non que Mme Lenormant ait totalement raison lorsqu'elle affirme : « Mme Récamier resta tout à fait étrangère au monde du Directoire et n'eut de relations avec aucune des femmes qui en furent les héroïnes : Mme Tallien et quelques autres. » Si elle ne fit pas partie du personnel féminin de la nouvelle cour républicaine, si elle ne fit ni les beaux jours ni les belles nuits de la « bande à Barras », Juliette, cependant, devint à cette époque une vedette. Quand et comment ?

François-Yves Besnard, dans ses *Souvenirs d'un nonagénaire*, évoque une « surprise » éprouvée par lui « dès la première année du Directoire » :

Un jour je me trouvais au bas de l'escalier qui conduisait aux appartements occupés par le citoyen Barras, lorsque je vis trois dames se présenter et en franchir les marches avec légèreté. Leur beauté, l'élégance de leur mise, qui, suivant la mode d'alors, voilait leurs charmes sans les dissimuler, me figuraient les trois grâces de la mythologie ; je croyais les voir encore alors qu'elles avaient disparu. Je sus après que c'étaient Mmes Tallien, Bonaparte et Récamier et qu'elles venaient habituellement orner les salons du directeur, nouveau genre de surprise pour moi qui le prenais alors pour un républicain des plus austères¹.

La vision est plaisante, mais Besnard est bien le seul à l'avoir eue ! Aucun des nombreux témoins d'alors ne mentionne la présence de Juliette parmi ce monde effervescent, mais somme toute restreint. Qui plus est, nous avons retrouvé une lettre de Rose-Thermidor

1. Pp. 146 et 147, 2 vol. Paris, Champion 1880.

Tallien, depuis comtesse de Narbonne-Pelet, à Juliette, écrite le 8 août 1842, pour solliciter un appui de sa part auprès de Guizot et qui dit, en évoquant sa mère : « Je n'ignore pas que, si votre célébrité de beauté rencontra la sienne [celle de Mme Tallien] sur la scène du monde, il ne s'établirait entre ma mère et vous aucun de ces rapports d'intimité, aucune de ces relations de société qui fondent pour l'avenir des points de réunion¹... »

Voilà qui est clair. Inimaginable, dans ces conditions, qu'elles aient pu faire, « la première année du Directoire », une entrée commune chez le beau vicomte rouge.

Juliette ne fut pas une merveilleuse. Elle fit son apparition, non dans les lieux de plaisir, mais, ce qui est plus insolite, dans un de ces établissements supérieurs privés, en vogue au sortir de la Révolution et dont la vocation était de vulgariser le savoir à l'usage du grand public.

À côté du Lycée des arts, du Lycée des langues européennes, ou de la Société philotechnique, le Lycée républicain (qui continue l'ancien Lycée de Paris, fondé en 1781 par Pilâtre du Rozier) réunit l'auditoire le plus choisi. Juliette s'y rend d'autant plus volontiers que c'est La Harpe, le vieil ami de sa famille, qui y enseigne la littérature². Il lui réservait, paraît-il, une place, près de sa chaire. Comment ne pas remarquer, dès lors, cette jolie personne qui, d'ailleurs, n'hésite pas à se singulariser ? Écoutons un témoin dénué de complaisance, mais plein de verve, le baron de Frénilly – celui-là même que Louis XVIII appellera M. de Frénésie, tant il était « ultra » et véhément dans ses propos :

Tous les jours, matin et soir, au milieu du fashionable auditoire du Lycée, au milieu de l'émulation des modes, des parures [...] on voyait assise une jeune femme, d'une beauté ravissante et d'une taille à servir de modèle, vêtue en blanc et coiffée en blanc de ce mouchoir noué sur le front que les créoles appellent *vehoule*. C'était Mme Récamier. Au bal, au spectacle, à la promenade, elle se montrait en *vehoule* et en robe blanche. Elle était modeste, simple, je dirais presque un peu niaise, et tout cela lui seyait à merveille³.

Mme de Cavagnac souligne, elle aussi, cette obstination « à garder une coiffure un peu étrange qu'elle portait seule et qui la désignait de suite⁴ ». Il faut admettre que si elle n'est pas originale, la recette est excellente. Juliette devient reconnaissable à vue. Notons, au passage, que pour trancher sur la bigarrure ambiante, Juliette joue d'emblée la carte de l'ingénuité. Cette prédilection pour le blanc est révélatrice et nous y reviendrons.

1. Ms. B.N. N.A.F. 14104, ff. 509-510.

2. Il publiera son *Cours de littérature*, en 1799.

3. *Souvenirs du baron de Frénilly*, Paris, Plon, 1909, p. 92.

4. *Les Mémoires d'une inconnue*, op. cit., p. 112. La *vehoule* est représentée par le sculpteur lyonnais Chinard lorsqu'il exécute, alors, le premier et célèbre « Petit buste » de Juliette.

La vehoule inspirait-elle La Harpe autant qu'elle alertait son auditoire, lorsque le maître traitait gravement de la primauté de la comédie sur la tragédie? Peut-être que oui, après tout... Le littérateur, dont la conversion et le retour aux valeurs de modération n'ont pas adouci l'humeur, se laisse apprivoiser, semble-t-il, par la plus candide de ses admiratrices. «Il fut constamment doux et aimable avec Juliette, précise Mme Lenormant. M. Récamier et les nombreux neveux qui habitaient chez lui étaient loin d'être aussi bien traités.» Les neveux en question considéraient La Harpe comme un parasite que séduisait l'excellence de la table des Récamier.

L'été 1796, Récamier loue le château de Clichy, aux portes de Paris, ce qui lui permet, à la belle saison, de partager aisément son existence entre les affaires et la vie familiale. Il dîne à Clichy – le dîner étant alors le déjeuner, tardif et le plus souvent d'apparat – mais n'y dort presque jamais. En revanche, Juliette et Mme Bernard peuvent, après dîner, aller au spectacle – elles ont une loge à l'année à l'Opéra et au Théâtre-Français – et rentrer souper à Clichy.

Juliette fait ses débuts de maîtresse de maison dans cette résidence meublée, louée à la marquise de Lévy. Cet ancien «pavillon de Vendôme», appelé depuis «pavillon La Vallière», est un élégant rendez-vous de chasse seigneurial, de style classique, situé sur la rive droite de la Seine entre Neuilly et Saint-Denis, sur une terre dite encore «la Garenne», en souvenir de ses ressources giboyeuses. Les rois francs appréciaient déjà Clichy, puisque Dagobert choisit de s'y marier en 626. Le château habité par les Récamier avait été redécoré par son ancien propriétaire, le fermier général Grimod de La Reynière, et comprenait un grand parc, ravissant, qui descendait jusqu'à la Seine¹.

C'est au château de Clichy qu'il faut situer cette page de Benjamin Constant, extraite des courts *Mémoires de Mme Récamier* dictés en quelque sorte par l'intéressée et qu'on a hâtivement attribuée à l'époque de la Déserte, le couvent lyonnais, parce qu'il est parlé d'«enfance». La notion d'«adolescence», répétons-le, était trop neuve pour être usuelle.

Celle que je peins sut échapper à l'influence de cette atmosphère, qui flétrissait ce qu'elle ne corrompait pas. L'enfance fut d'abord pour elle une sauvegarde, tant l'auteur de ce bel ouvrage faisait tourner tout à son profit. Éloignée du monde, entourée, dans la solitude, de ses jeunes amies, elle se livrait souvent avec elles à des jeux bruyants. Svelte et légère, elle les devançait à la course. Ses yeux, qui devaient pénétrer plus tard toutes les âmes, n'étincelaient alors que d'une gaieté vive et folâtre. Ses cheveux, qui ne peuvent se détacher sans nous remplir de trouble, tombaient quelquefois, sans danger pour personne, sur ses blanches épaules. Un rire éclatant et prolongé interrompait souvent ses conversations enfantines. Mais déjà l'on eût pu remarquer en elle cette

1. Il ne nous a pas été possible de préciser s'il s'agit de la même demeure que celle qu'occupera Barère jusqu'en 1795. Cela n'aurait, toutefois, rien d'in vraisemblable. Ce château a disparu, détruit en 1817, par la «bande noire».

observation fine et rapide qui saisit le ridicule, cette malignité douce qui s'en amuse sans jamais blesser, et surtout ce sentiment exquis d'élé-gance, de pureté, de bon goût, véritable noblesse native, dont les titres sont empreints sur les êtres privilégiés¹.

La « solitude » de Clichy est relative. La vie y devient assez rapi-dement animée et brillante. Témoin cette anecdote, rapportée par Sainte-Beuve, qui la tenait de Juliette et qui, plus que Benjamin Constant, retrace l'atmosphère enjouée qui régnait autour d'elle :

C'était au château de Clichy où Mme Récamier passait l'été : La Harpe y était venu pour quelques jours. On se demandait (ce que tout le monde se demandait alors) si sa conversion était aussi sincère qu'il le faisait paraître, et on résolut de l'éprouver. C'était le temps des mys-tifications, et on en imagina une qui parut de bonne guerre à cette vive et légère jeunesse. On savait que La Harpe avait beaucoup aimé les dames, et ç'avait été un de ses grands faibles. Un neveu de M. Récamier, neveu des plus jeunes et apparemment des plus jolis, dut s'habiller en femme, en belle dame, et, dans cet accoutrement, il alla s'installer chez M. de La Harpe, c'est-à-dire dans sa chambre à coucher même. Toute une histoire avait été préparée pour motiver une intrusion aussi imprévue. On arrivait de Paris, on avait un service pressant à demander, on n'avait pu se décider à attendre au lendemain. Bref M. de La Harpe, le soir, se retire du salon et monte dans son appartement. De curieux et mystérieux auditeurs étaient déjà à l'affût derrière les para-vents pour jouir de la scène. Mais quel fut l'étonnement, le regret, un peu le remords de cette folâtre jeunesse, y compris la soi-disant dame, assise au coin de la cheminée², de voir M. de La Harpe, en entrant, ne regarder à rien et se mettre simplement à genoux pour faire sa prière, une prière qui se prolongea longtemps !

Lorsqu'il se releva, et qu'approchant du lit il avisa la dame, il recula de surprise : mais celle-ci essaya en vain de balbutier quelques mots de son rôle ; M. de La Harpe y coupa court, lui représentant que ce n'était ni le lieu ni l'heure de l'entendre, et il la remit au lendemain en la reconduisant poliment. Le lendemain, il ne parla de cette visite à per-sonne dans le château, et personne aussi ne lui en parla.

Le procédé sent son XVIII^e siècle... Ne se croirait-on pas dans une comédie de Marivaux ou de Beaumarchais, si experts à mettre en scène le déguisement révélateur ? Ce petit divertissement pourrait s'intituler, pourquoi pas, « Le Philosophe vertueux », « Le Dénouement imprévu » ou encore « Les Neveux corrigés »...

Parmi l'escadron d'apprentis banquiers, installés à Paris sous l'aile protectrice de Récamier, il en est un qui comptera dans la vie quotidienne du ménage : Paul David. Fils d'une sœur aînée de Jacques-Rose, Marie Récamier (1748-1812), et d'un négociant bor-delais, Jean David, il a un an de moins que Juliette. Ils sont en fait, est-il nécessaire de le rappeler, cousins germains.

1. B. Constant, *Œuvres*, Gallimard, La Pléiade, pp. 935-936.

2. Elle était dans l'alcôve.

Paul David, le « bon Paul » comme on le nommera bientôt, n'oubliera jamais son entrée chez son oncle : « [...] Sa femme, qu'il avait épousée quelques années auparavant, avait précisément le même âge que moi. L'amitié dont cette femme accomplie m'a constamment honoré date pour elle comme pour moi de notre première jeunesse. J'ai été et je suis dès lors mieux que personne à même d'apprécier son caractère, ses qualités exquises et ses hautes vertus... »

Cousinage, dangereux voisinage... ! Le voilà amoureux, prêt à devenir le Fabrice ébloui de cette Sanseverina avant la lettre... Un Fabrice domestiqué, que Juliette devra, les premiers temps, tenir en lisière, sinon en respect, comme en témoignent plusieurs petits billets, non datés, mais qui attestent les débuts de cette relation :

Vous êtes un maussade, un boudeur, un capricieux, un insupportable. Je ne veux pas de vous demain ni samedi, et, comme je suis votre tante, vous devez m'obéir.

Ou encore :

Vous m'avez fait de la peine. Pourquoi êtes-vous comme cela ? Pourquoi me dites-vous que vous m'ennuyez, je suis fâchée contre vous, écrivez-moi pour VOUS faire pardonner...

Comme on le voit, Juliette a la main ferme et douce :

Voilà, mon cher Paul [elle vient de lui donner une série de petites instructions d'arrangement domestique], je ne sais pas comment je vous aimerai dans dix ans, mais je vous aime beaucoup à présent...

Celui-ci, enfin, d'un ton parfait, mais sans réplique :

Mon amitié pour vous ne peut changer mais vous la gênez et vous gênez entièrement (une) des relations auxquelles j'attachais le plus de prix en voulant y trouver ce qui ne peut y être. Voyez en moi une sœur et vous pouvez être sûr alors de toute mon amitié et de toute ma confiance¹...

Une fois calmés ces premiers émois, Paul David gagnera la confiance de Juliette. Il lui dévouera son existence entière, ne se mariera jamais, demeurera dans son sillage, malgré une amitié étroite pour Auguste Pasquier, le frère du futur chancelier. Il s'instituera son ponctuel, son fidèle factotum. Juliette se reposera sur lui pour tout ce qui touche à l'organisation de son intérieur, sa correspondance, sa santé, ces mille petites choses de la vie qui, à une époque où n'existaient ni le téléphone ni les facilités de la bureaucratie, prenaient un temps précieux quand elles ne posaient pas un problème continu.

1. Ms. B.N. N.A.F. 14078.

Ce modeste aura une phrase charmante, qui le peint en pied :

« Je ne suis pas aimable, il faut bien que je me rende utile. » La gloire de Paul David est que, pendant plus d'un demi-siècle, il se rendit même indispensable à celle qui fut la protectrice et l'idole de ses jeunes années.

Pour la première fois, au printemps suivant, Mme Récamier figure aux défilés de Longchamp. Le *Miroir* du 29 germinal an V (18 avril 1797) la nomme parmi les élégantes qui présentent, chaque année, pendant les trois jours saints, la mode de la belle saison, en arborant des équipages renouvelés. C'était, pour le public parisien, un spectacle de choix (dont Proust se souviendra) et, tout au long des Champs-Élysées jusqu'au Bois, la foule se pressait pour admirer, commenter, critiquer, savourer en un mot la richesse et le bon goût d'une élite que, le temps de trois matinées, elle s'appropriait. Quatre ans plus tard, Juliette s'y montrera en calèche découverte, à deux chevaux, et les badauds la déclareront « la plus belle à l'unanimité »...

Une feuille royaliste qui disparaîtra le 18 fructidor suivant (4 septembre 1797), *Le Thé*, rend compte, en ce début de saison, d'un agréable feuilleton mondain : la venue à Paris de l'ambassadeur turc. Les Parisiennes abandonnent pour un temps leurs tuniques à la grecque et se font odalisques ou sultanes. Le turban fait son apparition et Mme de Staël l'adoptera durablement. Cette venue est matière à réjouissances : Paris s'illumine, danse et baye aux « banquetts d'artifice ». L'ambassadeur fait distribuer le 2 août « des pastilles odorantes du sérail, des essences de rose, des sachets bénis par le muphti »... Le lundi suivant, 7 août (décadi 20 thermidor an V) Mme Récamier [sic] est présentée à Son Excellence Esseid-Effendi, en compagnie de trente-cinq autres belles personnes, parmi lesquelles Mme de Valence, Mme de Rémusat et Mme de Beaumont, celle-là même que Chateaubriand enterrera, six ans plus tard, en l'église Saint-Louis-des-Français de Rome. Ni l'une ni l'autre ne soupçonne l'existence de l'Enchanteur, l'homme qui les aimera, les tourmentera et les immortalisera l'une et l'autre, leur donnant le meilleur de ce qu'il peut et sait donner : des pages inoubliables.

Ce même mois, la joyeuse compagnie de Clichy assiste, non, on s'en doute, sans une certaine moquerie rentrée, au remariage de La Harpe. L'idée venait de Jacques-Rose, toujours optimiste et bien disposé envers son prochain. Il croit avoir déniché, en la personne de Mlle de Longuerue, fille d'une de ses amies, l'âme sœur susceptible de museler les récriminations permanentes de l'écrivain. Mais la jouvencelle n'a aucune envie d'épouser ce barbon fielleux, fût-il célèbre. Les choses, évidemment, se passent on ne peut plus mal : il ne faut pas un mois à la nouvelle Mme de La Harpe pour qu'elle ne réclame, hautement, le divorce !

Le pauvre M. de La Harpe, nous dit Mme Lenormant, vivement blessé dans son amour-propre et dans sa conscience, se conduisit en galant homme et en chrétien : il ne pouvait se prêter au divorce interdit

par la loi religieuse, mais il le laissa s'accomplir, et il pardonna à la jeune fille l'éclat et le scandale de cette rupture.

Le « pauvre M. de La Harpe » n'est pas au bout de ses peines ! Dans la foulée de ce navrant épisode domestique survient une série de mesures qui frappent sévèrement les royalistes. Pendant la nuit du 17 au 18 fructidor (3 au 4 septembre), le général Augereau, que Barras a rappelé de l'armée d'Italie pour lui confier le commandement de la division militaire de Paris, a « sauvé » la République : il a arrêté Pichegru, convaincu de complot, le directeur Barthélemy et la majorité des députés suspects de royalisme. L'autre directeur décrété d'accusation, Carnot, parvient à s'enfuir. La liberté de la presse est supprimée, les émigrés rentrés, s'ils sont pris, passibles de la peine de mort. On a recours à la « guillotine sèche », c'est-à-dire la déportation en Guyane. Les sympathisants déclarés sont inquiets sinon inquiétés.

Mme de Staël, très proche alors du Luxembourg et qui se trouve être, en partie, l'inspiratrice du coup d'État, prévient à temps certains d'entre eux, Suard et Barbé-Marbois, notamment. Elle intervient en faveur de Dupont de Nemours et sauve du peloton d'exécution Jacques de Norvins ainsi que les frères Lacretelle.

La Harpe se réfugie non loin de la capitale, à Corbeil. Ce « fructidorisé », comme on disait, n'est pas d'un naturel téméraire. Quand elle lui rendra visite, Juliette devra respecter les instructions qu'il lui enjoint :

De ma retraite de Corbeil, le samedi 28 septembre 1797. Quoi ! Madame, vous portez la bonté jusqu'à vouloir honorer d'une visite un pauvre proscrit comme moi ! C'est pour cette fois que je pourrai dire comme les anciens patriarches, à qui je ressemble si peu, « qu'un ange est venu dans ma demeure ». Je sais bien que vous aimez à faire des *œuvres de miséricorde*, mais, par le temps qui court, tout *bien* est difficile, et celui-là comme les autres. Je dois vous prévenir, à mon grand regret, que venir seule est d'abord impossible pour bien des raisons : entre autres, qu'avec votre jeunesse et votre figure dont l'éclat vous suit partout vous ne sauriez voyager sans une femme de chambre à qui la prudence défend de confier le secret de ma retraite, qui n'est pas à moi seul. Vous n'auriez donc qu'un moyen d'exécuter votre généreuse résolution, ce serait de vous consulter avec Mme de Clermont qui vous amènerait un jour dans son petit castel champêtre, et de là il vous serait très aisé de venir avec elle. Vous êtes faites toutes deux pour vous apprécier et pour vous aimer l'une et l'autre. Si j'étais encore susceptible des vanités de ce monde, je serais tout glorieux de recevoir une semblable marque de bonté de celle que tant d'hommages environnent. Mais sans doute vous ne trouverez pas mauvais que mon cœur ne soit sensible qu'aux bontés du vôtre. Quoique vos avantages soient rares, vous en avez un qui l'est plus, c'est de les apprécier et de savoir dans votre jeunesse, ce que je n'ai jamais su que bien tard, qu'il ne faut se fier à rien de ce qui passe¹.

1. Reproduite par Mme Lenormant, *op. cit.*, t. 1, pp. 58-59.

Madame RÉCAMIER



photo : © Pierre Ferbos, Flammarion.

Françoise Wagener

Françoise Wagener est l'auteur de plusieurs biographies : *La Reine Hortense* (Grand Prix d'Histoire de la Vallée-aux-Loups 1992, Prix Napoléon III 1993) et, chez Flammarion, *La Comtesse de Boigne* (1997, ouvrage couronné par l'Académie française) et *L'Impératrice Joséphine* (1999, Grand prix de la Fondation Napoléon).

Née avant la Révolution et morte sous la présidence du futur Napoléon III, Juliette Récamier, la Belle des Belles, est la pure incarnation de l'intelligence et du charme féminins. Par sa beauté, son raffinement, son sens de l'amitié, elle sut, tout au long de sa vie, rassembler ce que l'Europe comptait de mérites politiques, artistiques, littéraires et faire de son salon un lieu d'échange d'une qualité inégalée.

Riche, avenante, d'une élégance discrète, vouée au blanc, Juliette connaît très tôt la renommée. Mariée à 15 ans, sa relation purement affectueuse avec le banquier Récamier, dont elle apprendra qu'il est son père, fait d'elle une femme célébrée sinon heureuse.

Elle règne sur le Paris consulaire mais, sous l'Empire, elle lutte inlassablement en faveur de ses amis opposants au régime, notamment Mme de Staël et Benjamin Constant. Elle ne faiblit jamais et sa fidélité aux proscrits lui vaudra les rigueurs de l'exil.

Sous la Restauration et la monarchie de Juillet, son rayonnement s'étend sur la brillante société qui se retrouve chez elle, à l'Abbaye-aux-Bois. Elle encourage la création et favorise l'éclosion de la pépinière Romantique, sous l'égide de Chateaubriand, qu'elle a su s'attacher et avec lequel elle forme, pendant trente ans, un couple éblouissant, légendaire : il la fera entrer dans l'immortalité en lui consacrant des pages inoubliables des *Mémoires d'outre-tombe*.

« Celle qui fut la star de son temps méritait ce livre passionnant et peut-être définitif qui fait revivre toute une époque. » Jean d'Ormesson.

Grand prix des lectrices de *Elle* 1987. Nouvelle édition revue et augmentée.

Couverture : François Gérard
Madame Récamier, Musée Carnavalet.

159,00 FF



9 782080 680624

FF 8062-01-1

Flammarion

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DE FRANCE



3 7531 00454066 3

Participant d'une démarche de transmission de fictions ou de savoirs rendus difficiles d'accès par le temps, cette édition numérique redonne vie à une œuvre existant jusqu'alors uniquement sur un support imprimé, conformément à la loi n° 2012-287 du 1^{er} mars 2012 relative à l'exploitation des Livres Indisponibles du XX^e siècle.

Cette édition numérique a été réalisée à partir d'un support physique parfois ancien conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal. Elle peut donc reproduire, au-delà du texte lui-même, des éléments propres à l'exemplaire qui a servi à la numérisation.

Cette édition numérique a été fabriquée par la société FeniXX au format PDF.

La couverture reproduit celle du livre original conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal.

*

La société FeniXX diffuse cette édition numérique en accord avec l'éditeur du livre original, qui dispose d'une licence exclusive confiée par la Sofia – Société Française des Intérêts des Auteurs de l'Écrit – dans le cadre de la loi n° 2012-287 du 1^{er} mars 2012.

Avec le soutien du

